NOTICE D'EMPLOI

83 XB.X.B

CITROËN BX - BX 14 E - BX 14 RE - BX 16 RS - BX 16 TRS

Pour assurer la longévité de votre voiture et votre sécurité... « Citroën » vous engage à respecter systématiquement ces points essentiels.

RODAGE

REVISION

NIVEAUX

VIDANGES

VOYANTS

SIGNALISATION

PNEUMATIQUES

CONDUITE

Pendant les 1000 premiers kilomètres,

ne pas dépasser les vitesses suivantes ▶

	BX	BX 14 E BX 14 RE	BX 16 RS BX 16 TRS
1re ▶	30 km/h	30 km/h	30 km/h
2e ▶	50 km/h	50 km/h	50 km/h
3e ▶	80 km/h	70 km/h	80 km/h
4e ▶	120 km/h	100 km/h	100 km/h
5e ▶		130 km/h	130 km/h

Soit environ 4 000 tr/mn au compte-tours suivant équipement.

ENTRETIEN

Entre les 1 000 et 1 500 premiers kilomètres ▶ par un agent Citroën quel qu'il soit

Avant tout déplacement important, vérifier et faire l'appoint si nécessaire ▶ Le niveau d'huile du moteur
▶ Le niveau du liquide de l'installation hydraulique « LHM »

Voir « GUIDE D'ENTRETIEN » accompagnant cette notice

- ▶ Boîte de vitesses sur BX 16 RS et BX 16 TRS
- ▶ Carter moteur sur BX 16 RS et BX 16 TRS
- ▶ Carter moteur et boîte de vitesses sur BX - BX 14 E et BX 14 RE
- ▶ Filtre à huile : Échange cartouche
- ▶ Filtre à air : Échange cartouche
- ▶ Installation hydraulique « LHM »
- ▶ Installation hydraulique « LHM »

INCIDENTS

Respecter le signal des voyants rouges d'arrêt impératif en stoppant immédiatement lorsqu'ils s'allument en cours de route.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Toujours avoir à disposition dans la voiture ▶ un jeu complet de lampes de rechange
un jeu de fusibles (5, 10, 20 et 25 ampères)

Vérifier la pression régulièrement en bars ▶

MODÈLES	MICHELIN	AV	AR	RS
BX - BX 14 E BX 14 RE	145 SR 14 XZX ou MX Tubeless	1,9	2	2,2
BX 16 RS BX 16 TRS	170/65 R 365 TRX	1,9	2,1	2,3

Changement de roue :
- *Outillage et roue de secours (voir page 32).*
- *Mise en place du cric : moteur tournant et voiture en position haute.*
- *Prendre dès maintenant connaissance des manipulations précisées page 33.*

Autres montes voir page 27

RENSEIGNEMENTS DIVERS

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

CONDUITE

Ouvertures et verrouillages
Portes, coffre, capot... 4

Poste de conduite
Commandes et accessoires 6
Voyants et cadrans de bord 8

Position de conduite
Sièges, rétroviseurs, ceintures 10

Mise en route
Antivol, contact, démarreur, starter 12

Conduite
Vitesses, freins, garde au sol 14

Signalisations et visibilité
Feux, signaux, essuie-glace, lave-glace 16

Climatisation
Aération, chauffage, désembuage... 18

Accessoires de confort
Cendriers, allume-cigares, pare-soleil, éclairage intérieur, lève-glaces électriques 20

ENTRETIEN COURANT

Niveaux : Eau, huile, LHM
Moteur 1 360 cm³ 22
Moteur 1 580 cm³ 24

Mécanique et électricité 26

Carrosserie 28

Habitacle 30

INCIDENTS

Anomalie signalée par un instrument de bord 8

Remplacement d'une roue 32

Remplacement d'une lampe 34

Réglage des projecteurs 36

Remplacement d'un fusible 36

Remplacement de la batterie 37

Remplacement d'une bougie 37

Remplacement provisoire « LHM » 37

Remorquage et divers 38

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Généralités 40

Moteur 42

Transmission 44

Installation hydraulique 44

Suspension 46

Freinage 47

Direction et roues 48

Equipement électrique 49

Carrosserie 50

Equipement radio 50

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Rodage, révision, garantie 52

Conduite et coût d'utilisation 52

Charge remorquable 53

Chargement 53

Identification du véhicule 53

Déplacements à l'étranger 54

Pièces de rechange 59

INDEX ALPHABÉTIQUE 56

MEMENTO POUR STATION-SERVICE et GRILLE DES CONTROLES AVANT DEPART
au dos de la notice

CONDUITE

Ouvertures et verrouillages
Portes, coffre, capot... 4

Poste de conduite
Commandes et accessoires, 6
Voyants, cadrans de bord 8

Position de conduite
Sièges, rétroviseurs, ceintures 10

Mise en route
Antivol, contact, démarreur, starter 12

Conduite
Vitesses, freins, garde au sol 14

Signalisation et visibilité
Feux, signaux, essuie-glace, lave-glace 16

Climatisation
Aération, chauffage, désembuage... 18

Accessoires de confort
Cendriers, pare-soleil, éclairage intérieur, lève-glaces électriques... 20

Ce premier chapitre contient tout ce qu'il vous faut savoir pour conduire votre voiture et profiter du confort qu'elle met à votre disposition. Les instruments de bord ont été rassemblés à la page 8 afin que vous puissiez retrouver très facilement en cas de besoin, la signification de leurs signaux.

Nous vous conseillons de lire également la page 52 avant de prendre le volant pour la première fois.

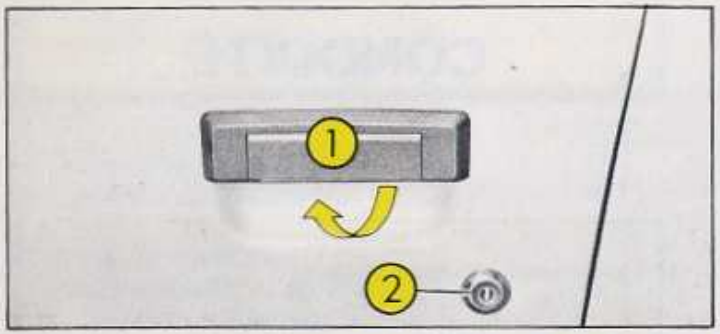

Fig. 1 Portes latérales — *Extérieur*

1 - *Palette d'ouverture*
2 - *Serrure*

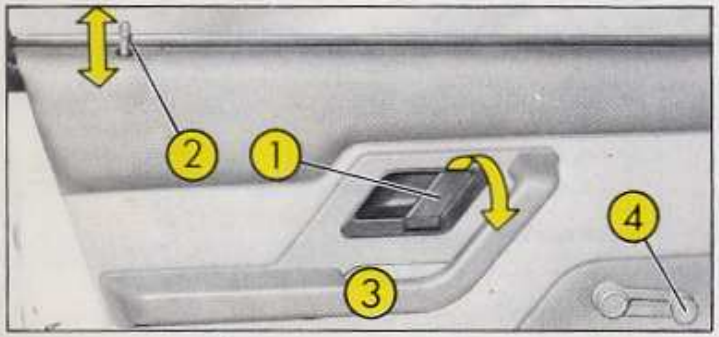

Fig. 2 Portes latérales — *Intérieur*

1 - *Palette d'ouverture*
2 - *Bouton de condamnation*
3 - *Poignée-accoudoir* 4 - *Manivelle lève-glace*

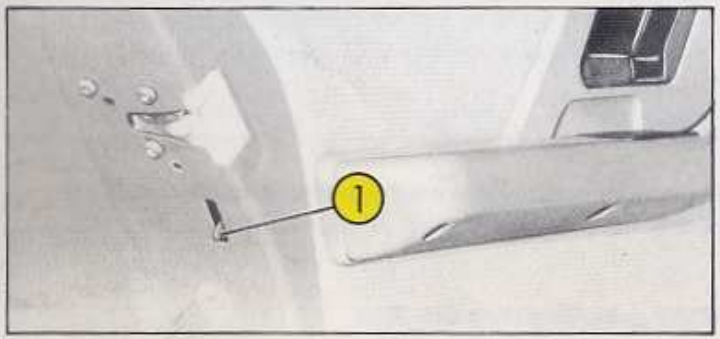

Fig. 3 Portes latérales arrière

1 - *Levier sécurité enfants*

Clé

La clé verrouille les portes avant, la trappe-bouchon d'accès au réservoir carburant, la porte de coffre (suivant équipement) et commande le combiné « Antivol-Contact-Démarreur ».
Il est recommandé d'en noter le numéro à l'endroit prévu dans le « Guide d'Entretien » accompagnant cette notice.
A la livraison, ce numéro figure sur la moulure plastique reliant les deux clés dotant votre voiture.

Portes latérales

De l'extérieur — Fig. 1

Ouverture ► Soulever et tirer sur la palette **(Rep. 1).**
Verrouillage ► Avec la clé, portes avant seulement.

De l'intérieur — Fig. 2

Ouverture ► Tirer sur la palette **(Rep. 1).**
Verrouillage ► Abaisser le bouton de condamnation **(Rep. 2).**
Déverrouillage ► Relever le bouton de condamnation.

Sécurité enfants — Fig. 3

Portes arrière ► Abaisser les leviers **(Rep. 1)** situés sous les serrures de porte : celles-ci ne peuvent alors être ouvertes que de l'extérieur à condition que les poignées ne soit pas verrouillées de l'intérieur. Après ouverture des portes, celles-ci se verrouillent automatiquement intérieurement à la fermeture tant que les leviers **(Rep. 1)** sont abaissés.

Coffre

Ouverture ► Enfoncer le bouton-poussoir et relever la porte. Celle-ci sera automatiquement en ouverture maximale par le jeu des compensateurs.
Fermeture ► Rabattre la porte jusqu'à enfoncement du pêne de fermeture.
Verrouillage ► Verrouiller le bouton-poussoir au moyen de la clé.

Verrouillage centralisé *suivant équipement*

Un dispositif électrique permet de verrouiller ou de déverrouiller simultanément les quatre portes latérales et la porte de coffre.
La manœuvre s'effectue à partir de l'une des portes avant.
De l'extérieur ► En tournant la clé dans une des serrures des portes.
De l'intérieur ► En abaissant ou en relevant un des boutons de condamnation **(Rep. 2).**

Orifice réservoir carburant

Fig. 4

Il est situé dans l'aile arrière droite de la voiture.

Ouverture ► A l'aide de la clé, tourner sens inverse horloge, puis tirer sur la trappe.

Fermeture ► Rabattre la trappe : la maintenir en place, tourner la clé sens horloge et la retirer de la serrure.

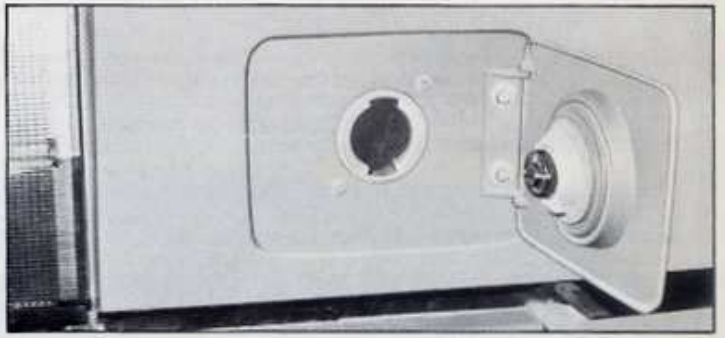

Fig. 4 Orifice réservoir carburant

Capot

Fig. 5

Ouverture

► Tirer à fond vers le haut sur la poignée de déverrouillage **(Rep. 1)** située sous la planche de bord, dans le boîtier de colonne de direction : le capot se soulèvera légèrement de lui-même par libération du pêne **(Rep. 2).**

– Glisser la main sous le nez du capot et tirer la languette **(Rep. 3)** du crochet de sécurité tout en relevant le capot.

– Maintenir le capot ouvert à l'aide de la béquille **(Rep. 4)** située à l'avant de la voiture en introduisant son extrémité sur le pêne **(Rep. 2).**

Fermeture

► Tout en maintenant la béquille **(Rep. 4),** la dégager du pêne **(Rep. 2)** en retenant le capot.

– Replacer la béquille à l'avant de la voiture en l'introduisant dans la pince de maintien.

– Accompagner le capot puis le laisser tomber librement en fin de course.

– S'assurer que le dispositif de verrouillage est bien enclenché.

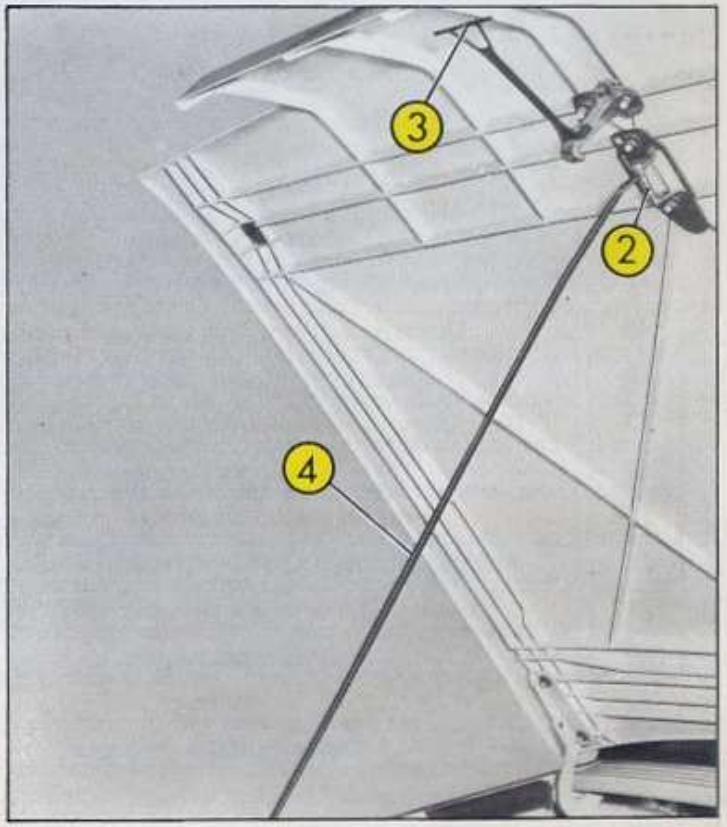

Fig. 5 Ouverture du capot
2 - *Pêne de verrouillage*
3 - *Languette crochet de sécurité*
4 - *Béquille de maintien*

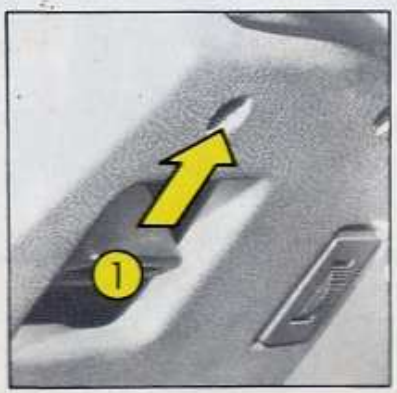

Fig. 6 Ouverture du capot
1 - *Poignée de déverrouillage*

		Page
1	Buse désembuage/dégivrage glace latérale gauche	19
2	Grille haut-parleur	50
3	Eclairage général	17
4	Indicateurs de direction	16
5	Mise à l'heure de la montre	8
6	Remise à zéro du compteur km partiel	8
7	Contrôle fonction voyants d'arrêt impératif	8
8	Avertisseur sonore	16
9	Essuie-glace/lave-glace arrière	17
10	Essuie-glace de pare-brise	17
11	Désembuage/dégivrage lunette arrière	19
12	Lave-glace de pare-brise	17
13	Signal de détresse	16
14	Aérateur central gauche et orientation	19
15	Ouverture/fermeture aérateurs centraux	19
16	Aérateur central droit et orientation	19
17	Buse désembuage/dégivrage glace latérale droite	19
18	Grille haut-parleur	50
19	Aérateur latéral gauche et orientation	19
20	Rampe de chauffage bas d'habitacle côté gauche	19
21	Ouverture/fermeture aérateur latéral gauche	19
22	Avertisseur optique	17
23	Starter	12
24	Déverrouillage du capot	5
25	Rhéostat éclairage tableau de bord	9
26	Combiné « Antivol contact-démarreur »	12

		Page
27	Admission et pulseur d'air	19
28	Répartition d'air	19
29	Mixtion d'air	19
30	Bouche de chauffage arrière auche	19
31	Boucle ceinture de sécurité conducteur	11
32	Lève-glace électrique avant gauche	20
33	Lève-glace électrique avant droit	20
34	Lève-glace électrique arrière gauche	20
35	Lève-glace électrique arrière droit	20
36	Réglage de la garde au sol	14
37	Grille schématique des vitesses	14
38	Boucle ceinture de sécurité passager	11
39	Frein de secours et d'immobilisation	14
40	Bouche de chauffage arrière droit	19
41	Levier sélecteur des vitesses	14
42	Emplacement radio	20
43	Allume-cigares	20
44	Cendrier	20
45	Boîte à gants	
46	Aérateur latéral droit et orientation	19
47	Ouverture/fermeture aérateur latéral droit	19
48	Rampe de chauffage bas d'habitacle côté droit	19

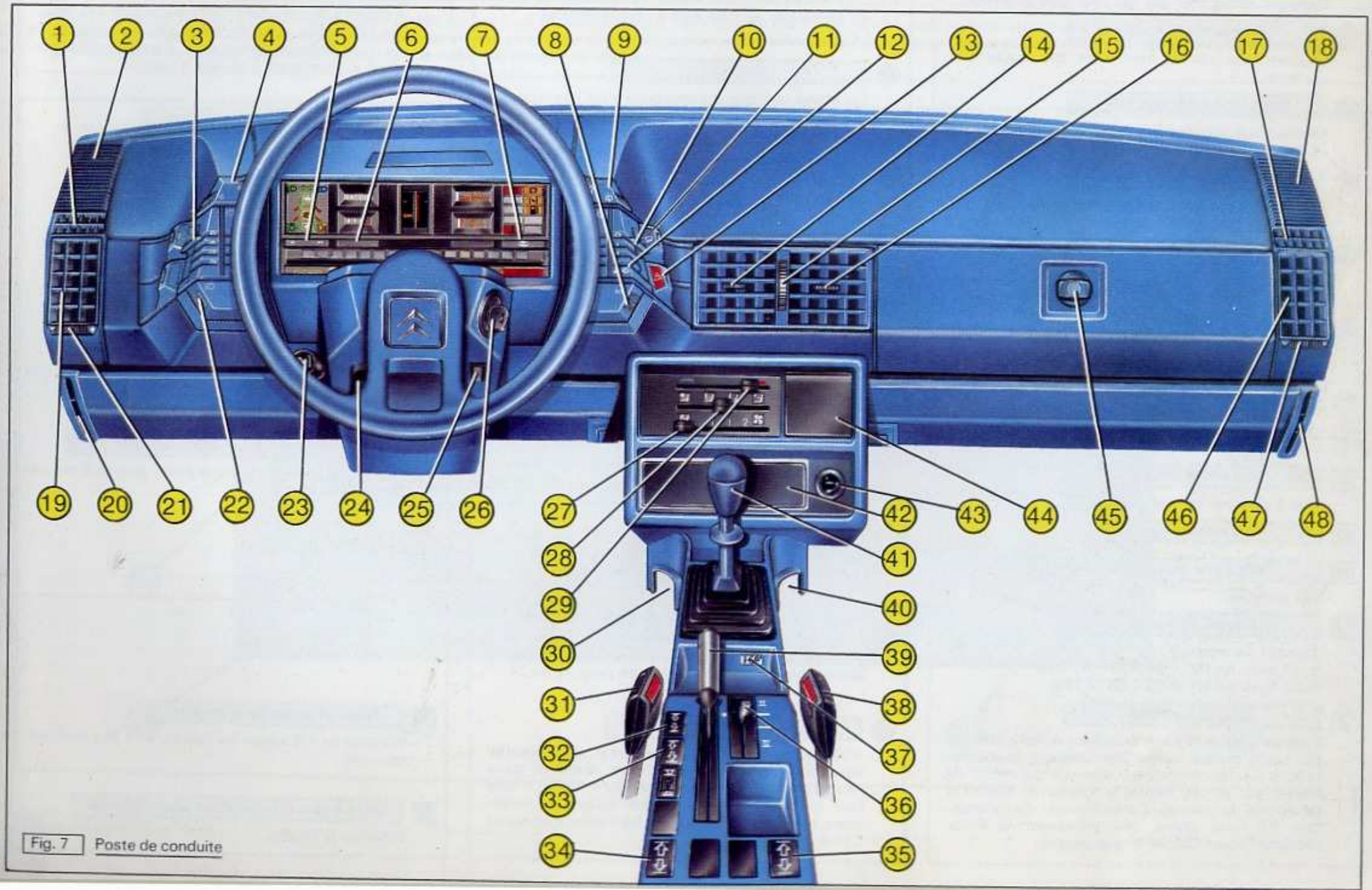

Fig. 7 Poste de conduite

1 **Codes** *Feux de croisement*

Demeure allumé tant que ces feux sont en action.

2 **Frein à main serré**

Clignote tant que le frein n'est pas totalement desserré.

3 **Indicateurs de direction**

Clignote tant que ces feux sont en action. Clignote également lorsque le signal de détresse fonctionne.

4 **Ouverture porte avant droite**

Est allumé tant que la porte avant droite n'est pas totalement fermée.

5 **Phares** *Feux de route*

Demeure allumé tant que ces feux sont en action. S'allume à l'impulsion lors d'un appel de phares.

6 **Ouverture porte arrière droite**

Est allumé tant que la porte arrière droite n'est pas totalement fermée.

7 **Feux AR de brouillard**

8 **Compteur kilométrique totalisateur**

9 **Compteur kilométrique partiel**

Mise à zéro par bouton-poussoir **B**.

10 **Tachymètre**

11 **Indicateur niveau huile moteur**

Voir page 24.

12 **Jauge carburant**

Capacité du réservoir :
- 44 litres sur BX - BX 14 E - BX 14 RE
- 52 litres sur BX 16 RS - BX 16 TRS.

13 **Charge batterie**

S'allume lorsque l'on met le contact et doit s'éteindre dès que le moteur tourne. Son éclairage, en roulant, indique un fonctionnement anormal du circuit de charge. En ce cas, arrêter le moteur et vérifier la tension de la courroie d'entraînement de l'alternateur. S'il reste allumé, tout paraissant en ordre, rejoindre l'agent Citroën le plus proche.

14 **Usure des freins AV**

S'il s'allume lorsqu'on appuie sur la pédale de frein, les plaquettes de frein sont à faire remplacer.

15 **Starter**

Est éclairé tant que la commande n'est pas repoussée à fond. Sur BX - BX 14 E et BX 14 RE.

16 **Minimum carburant**

S'allume lorsqu'il est temps de faire le plein.

17 **Température d'eau**

S'il clignote en cours de route, ralentir l'allure, il doit s'éteindre au bout de quelques instants. Dans le cas contraire, ou s'il allume en permanence entraînant l'allumage du voyant « Stop » **(Rep. 18),** arrêter immédiatement. Laisser refroidir et rejoindre à faible allure un agent Citroën. Par étapes si nécessaire, en arrêtant et laissant refroidir le moteur à chaque allumage du voyant.

18 **Stop ►** *arrêt impératif*

S'allume en même temps que les voyants 17, 19, 20 et 21 lorsqu'ils s'éclairent respectivement ou simultanément.
Contact mis lorsque l'on appuie en **C**, les voyants 17, 18, 19, 20 et 21 doivent s'allumer. Au cas contraire, faire vérifier par un agent Citroën.

19 **Niveau d'eau**

S'il s'allume, vérifier le niveau d'eau en prenant les précautions nécessaires précisées page 22 ou 24.

20 **Pression huile moteur**

S'allume lorsque l'on met le contact et doit s'éteindre dès que le moteur tourne. S'il reste allumé en cours de route, arrêter le moteur et vérifier le niveau d'huile (voir page 22). S'il reste allumé malgré un niveau correct, arrêter de nouveau et faire appel à un agent Citroën.

21 **Pression hydraulique et niveau**

Peut s'allumer lorsque l'on met le contact et ne pas s'éteindre aux premiers tours du moteur : en attendre l'extinction avant de rouler. S'il s'allume en cours de route de façon permanente, s'arrêter immédiatement et faire appel à un agent Citroën.

22 **Compte-tours électronique**

23 **Montre à affichage digital**

Lecture visible contact mis.

24 **Lanternes**

Demeure allumé tant que ces feux sont en action.

25 **Ouverture porte arrière gauche**

Est allumé tant que la porte arrière gauche n'est pas totalement fermée.

26 **Ouverture porte avant gauche**

Est allumé tant que la porte avant gauche n'est pas totalement fermée.

A **Mise à l'heure de la montre**

Appuyer en « H » pour les heures, en « M » pour les minutes.

B **Mise à zéro du compteur kilom. partiel**

Enfoncer la touche.

A part l'éclairage intérieur et extérieur, le signal de détresse et leurs témoins lumineux, les « voyants » et « cadrans » ci-après ne fonctionnent que contact mis. L'éclairage de la jauge carburant et compteurs kilométriques est commandé par la mise en fonction de l'éclairage extérieur. L'intensité de l'éclairage du tableau de bord et commandes de chauffage est réglable en manœuvrant la molette du rhéostat située dans le boîtier de colonne de direction.

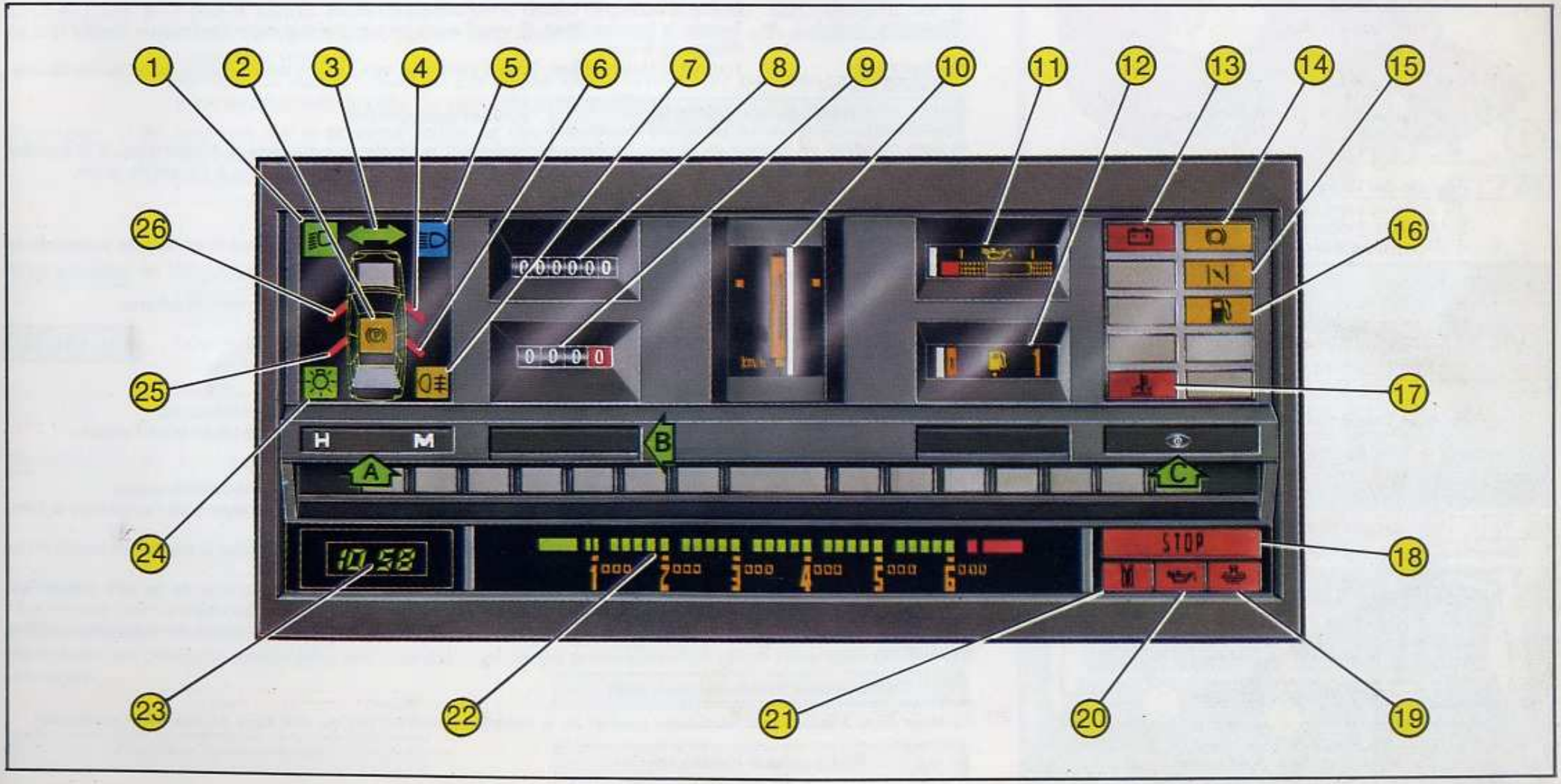

Fig. 7 Poste de conduite

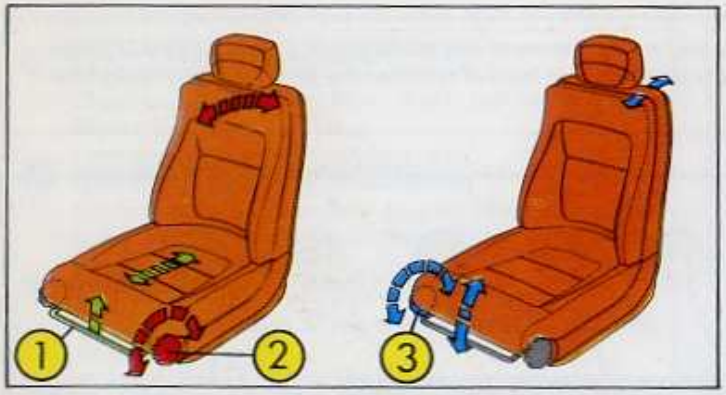

Fig. 9 Réglage des sièges avant
1 - *Barre de verrouillage de l'assise*
2 - *Molette d'inclinaison du dossier*
3 - *Molette réhausse de l'assise*

Fig. 10 Banquette arrière rabattable Fig. 11
1 - *Déverrouillage de l'assise* 2 - *Déverrouillage du dossier*

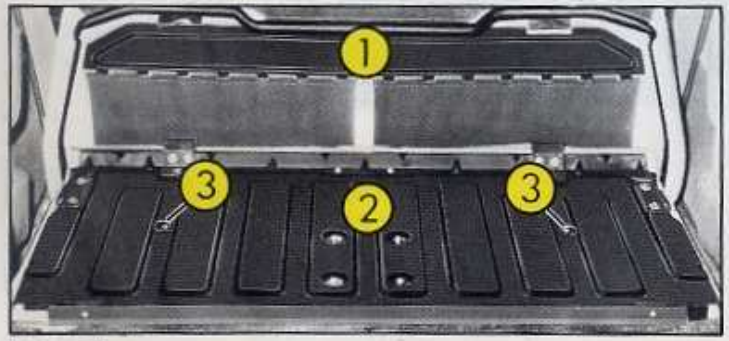

Fig. 12 Banquette arrière rabattue
1 - *Assise*
2 - *Dossier*
3 - *Boucles d'arrimage*

Réglage des sièges avant

Fig. 9

Réglage en longueur
- ▶ Tirer vers le haut la barre de verrouillage du siège **(Rep. 1)** située à l'avant de l'assise.
- – La maintenir ainsi et faire coulisser le siège en avant ou en arrière jusqu'à la position désirée.
- – Libérer la barre pour assurer le verrouillage du siège.

Réglage inclinaison
- ▶ Tourner la molette **(Rep. 2)** vers l'avant ou vers l'arrière selon l'inclinaison désirée tout en dégageant le dos.

Réglage assise (suivant finition)
- ▶ Tourner la molette **(Rep. 3)** vers l'avant ou vers l'arrière selon la position de l'assise désirée.

Réglage appuis-tête

suivant équipement

Ils sont réglables en hauteur en faisant coulisser verticalement la tringle support dans le dossier jusqu'à la position désirée. Dépose en tirant l'appui-tête vers le haut et en appuyant sur la languette située à l'avant du guide.

Tablette arrière amovible

Dépose
- ▶ Défaire les deux suspentes accrochées au hayon, puis dégager la tablette en soulevant de l'avant puis en la tirant vers l'arrière.

Pose
- ▶ Procéder en sens inverse.

Rangement
- ▶ Soit entre les sièges avant et la banquette rabattue, soit sur le dossier rabattu.

Banquette arrière rabattable

suivant équipement

Fig. 10 à 12

1re version *seul le dossier est rabattable*

Rabattement
- ▶ Démonter la tablette arrière et la ranger dans le coffre ou entre les sièges.
- – Déverrouiller le dossier en soulevant la palette **(Rep. 2),** puis le rabattre sur l'assise.

2e version *l'assise et le dossier sont rabattables*

Rabattement
- ▶ Défaire les deux suspentes accrochées au hayon, maintenant la tablette arrière.
- – Déverrouiller l'assise en soulevant la manette **(Rep. 1),** la dégager vers l'avant puis la faire basculer.
- – Escamoter l'accoudoir central (suivant équipement), déverrouiller le dossier en soulevant la palette **(Rep. 2),** puis la rabattre vers l'avant.

Remise en place
- ▶ Relever le dossier puis l'assise (selon la version) en prenant soin de ne pas coincer les ceintures de sécurité. S'assurer du verrouillage effectif de l'ensemble.

Deux boucles **(Rep. 3)** au dos du dossier, deux autres à l'arrière du coffre permettant l'arrimage des bagages ou objets transportés.

Rétroviseur intérieur jour/nuit

Le levier situé à la base du rétroviseur permet de le mettre en position jour ou nuit sans en modifier l'orientation.

Rétroviseur extérieur

Le miroir est incorporé dans un boîtier fixe :

Réglage
- ▶ De l'intérieur de la voiture par une commande mécanique située sur le bandeau de porte.
  - *Réglage vertical* ▶ Levier vers le haut ou le bas.
  - *Réglage horizontal* ▶ Levier vers l'avant ou l'arrière.

Le rétroviseur est escamotable.

Ceintures de sécurité

Ceintures rétractables

Fig. 13

Mise en place ► Saisir la sangle par le support-pêne **(Rep. 2)** pour l'appliquer diagonalement sur le buste. Ce mouvement doit se faire sans secousse brusque afin de ne pas bloquer l'enrouleur **(Rep. 1).**

– Ramener le support-pêne vers la boucle **(Rep. 4)** puis faire pénétrer jusqu'au déclic d'enclenchement, le pêne de verrouillage **(Rep. 3)** dans cette même boucle.

Ouverture ► Appuyer sur le poussoir rouge de déverrouillage **(Rep. 5).** Prendre soin de ne pas laisser la sangle se libérer brusquement, mais l'accompagner tant qu'elle ne se trouve pas tendue en position de repos.

Ceintures statiques

Fig. 14

Mise en place ► Dégager le support-pêne de son logement d'accrochage en le repoussant vers l'arrière.

– Croiser la sangle sur le buste afin d'amener le support-pêne **(Rep. 1)** en face de la boucle **(Rep. 3).**

– Introduire jusqu'au déclic d'enclenchement, le pêne de verrouillage **(Rep. 2)** dans la boucle.

– La ceinture doit appliquer au buste sans trop le serrer : pour en modifier la longueur, la faire coulisser dans la boucle de réglage **(Rep. 5).**

Ouverture ► Appuyer sur le poussoir de déverrouillage **(Rep. 4).**

– Remettre la ceinture en position de repos, en accrochant le support-pêne dans le logement prévu à cet effet.

Entretien

Voir page 30.

Une même ceinture ne doit être utilisée que par une personne à la fois. Les sangles ne doivent pas être vrillées en cours de service, ni risquer de s'user ou de se rompre en frottant sur des points en arête. Remplacer les ceintures lorsqu'elles ont subi des contraintes provenant d'un choc. Faire alors vérifier les ancrages.

Position de conduite

Pour un bon accès aux commandes manuelles et aux pédales, régler la position du siège. Orienter les rétroviseurs intérieur et extérieur à partir de la position de conduite adoptée. Mettre la ceinture de sécurité en veillant à son verrouillage effectif.

Fig. 13 Ceintures de sécurité — *Rétractables*

1 - *Boîtier d'enrouleur*
2 - *Support-pêne de verrouillage*
3 - *Pêne de verrouillage*
4 - *Boucle* 5 - *Poussoir de déverrouillage*

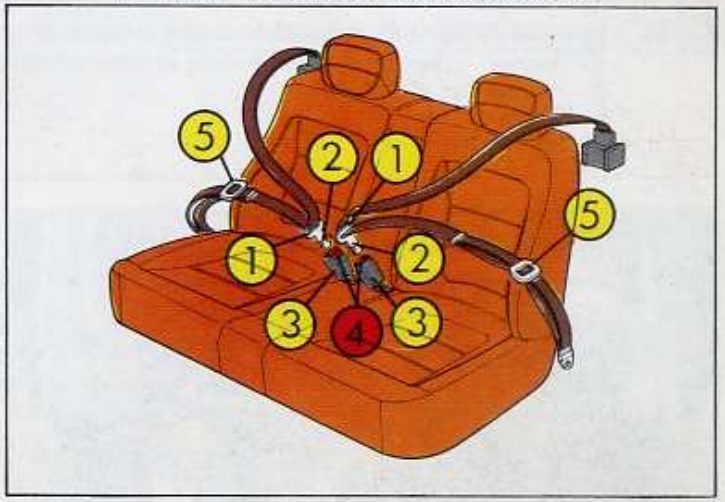

Fig. 14 Ceintures de sécurité — *Statiques*

1 - *Support-pêne de verrouillage*
2 - *Pêne de verrouillage*
3 - *Boucle* 4 - *Poussoir de déverrouillage*
5 - *Boucle de réglage*

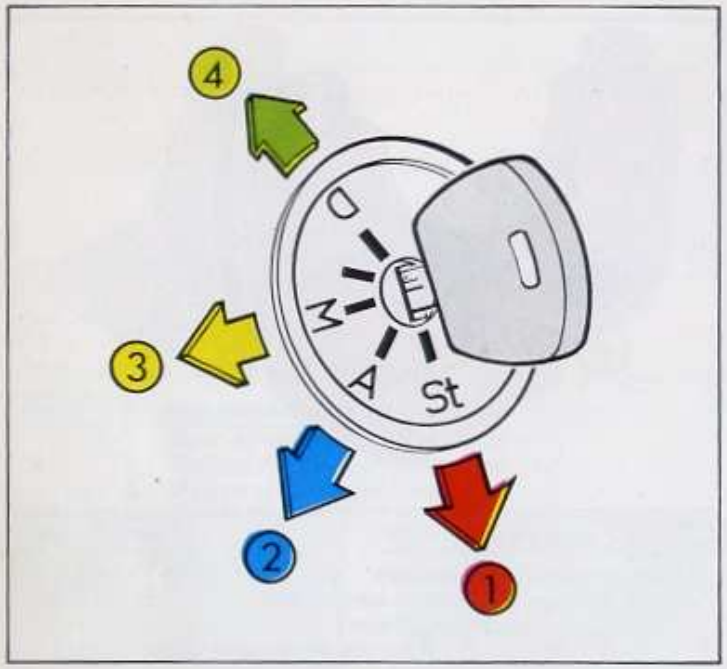

Fig. 15 Combiné « Antivol-Contact-Démarreur »
1 - *Antivol* ▶
2 - *Accessoires* ▶
3 - *Contact* ▶
4 - *Démarreur* ▶

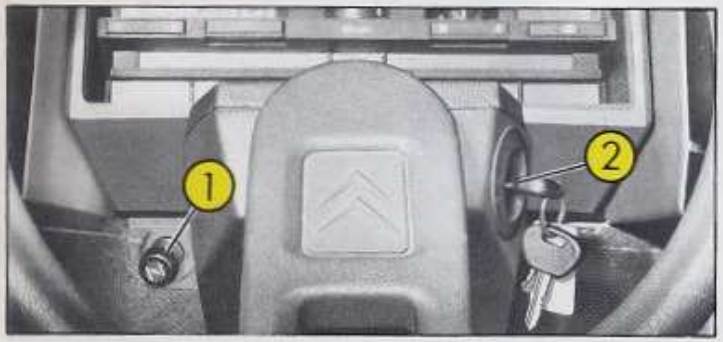

Fig. 16 Mise en route
1 - *Starter*
2 - *Combiné « Antivol-Contact-Démarreur »*

Antivol-Contact-Démarreur — Fig. 15

Les positions successives de la clé, en tournant dans le sens horloge sont les suivantes :

- 1 – Antivol sur St (stop).
- 2 – Accessoires sur A ▶ permet d'actionner : essuie-glace, lave-glace, avertisseur sonore, feux de recul et moto-ventilateur du moteur sans mettre le contact.
- 3 – Contact sur M (marche).
- 4 – Démarreur sur D.

Il peut être nécessaire, pour passer de la position Antivol à la position suivante de manœuvrer légèrement le volant tout en tournant la clé.

Lâcher la clé dès que le moteur est démarré.

Si le moteur s'arrête, ou s'il ne démarre pas à la première sollicitation, attendre quelques secondes avant de recommencer.

NE JAMAIS ACTIONNER LE Démarreur QUAND LE MOTEUR TOURNE.

Pour verrouiller la direction, amener la clé en position Antivol et la retirer sans forcer.

Ne pas la retirer avant l'arrêt complet de la voiture.

Starter — *sur BX - BX 14 E et BX 14 RE* — Fig. 16

L'adaptation du carburateur aux normes anti-pollution nécessite l'emploi du starter lors d'un démarrage moteur froid ou tiède et pendant les premiers instants de roulage, afin d'obtenir immédiatement un fonctionnement correct du moteur.

Repousser le starter dès que le moteur accélère normalement.

Un voyant orange ■ est allumé au tableau de bord tant que le starter n'est pas complètement repoussé.

Avant mise en route

Un coup d'œil rapide à la « grille des contrôles avant départ », au dos de la notice, peut éviter un oubli.

Sur BX BX 14 E BX 14 RE veiller à la bonne position du réglage admission d'air du filtre à air (voir page 26).

Mise en route

- Ne pas laisser tourner longtemps le moteur dans un local fermé, sans aération. S'assurer que le levier des vitesses est au point mort et que le frein d'immobilisation est serré.
- Tourner la clé de contact en position « M », les voyants de stop, frein à main, pression d'huile moteur et de charge batterie s'allument. ■ ■ ■ ■

  Le voyant de pression hydraulique peut être également allumé. ■

  Le contact est établi. Vérifier à cette occasion les niveaux à l'aide des indicateurs : – jauge carburant
  – niveau d'huile moteur *(suivant équipement)*.

Moteur froid

Moteur 1 360 cm³

- Tirer à fond la commande de starter. Le voyant s'allume au tableau de bord. ■
- Tourner la clé en position « D » pour actionner le démarreur jusqu'à ce que le moteur tourne.
- Laisser tourner le moteur au point mort quelques instants, sans l'emballer. Le voyant de pression d'huile moteur doit s'être éteint. ■
- Repousser la commande de starter progressivement en fonction de l'échauffement du moteur.

Moteur 1 580 cm³

- Starter automatique.
- Ne pas toucher la pédale d'accélérateur.
- Tourner la clé en position « D » pour actionner le démarreur jusqu'à ce que le moteur tourne.
- Laisser tourner le moteur au point mort quelques instants, sans l'emballer. Le voyant de pression d'huile moteur doit s'être éteint. ■

NOTA : Pour des températures ambiantes inférieures à 0 °C, la mise en route du moteur sera facilitée en débrayant pendant l'action du démarreur, levier des vitesses au point mort. Attendre quelques secondes après le départ du moteur avant de relâcher lentement la pédale d'embrayage.

Moteur chaud

- Ne pas toucher à la commande de starter.
- Enfoncer la pédale d'accélérateur et la maintenir ainsi, sans bouger le pied, tout en actionnant le démarreur jusqu'à ce que le moteur tourne.
- Le voyant de pression d'huile moteur doit s'être éteint. ■
- Si le moteur ne démarre pas à la première sollicitation, il ne faut en aucun cas relâcher la pédale d'accélérateur. Attendre quelques secondes puis actionner de nouveau le démarreur.

- Enfoncer la pédale d'accélérateur et la maintenir ainsi, sans bouger le pied, tout en actionnant le démarreur jusqu'à ce que le moteur tourne.
- Le voyant de pression d'huile moteur doit s'être éteint. ■
- Si le moteur ne démarre pas à la première sollicitation, il ne faut en aucun cas relâcher la pédale d'accélérateur. Attendre quelques secondes puis actionner de nouveau le démarreur.

Avant d'engager la 1re vitesse

Attendre que la voiture ait pris la hauteur voulue.

Vérifier l'extinction des voyants de stop, de pression huile moteur, de pression hydraulique et de charge batterie. ■ ■ ■ ■

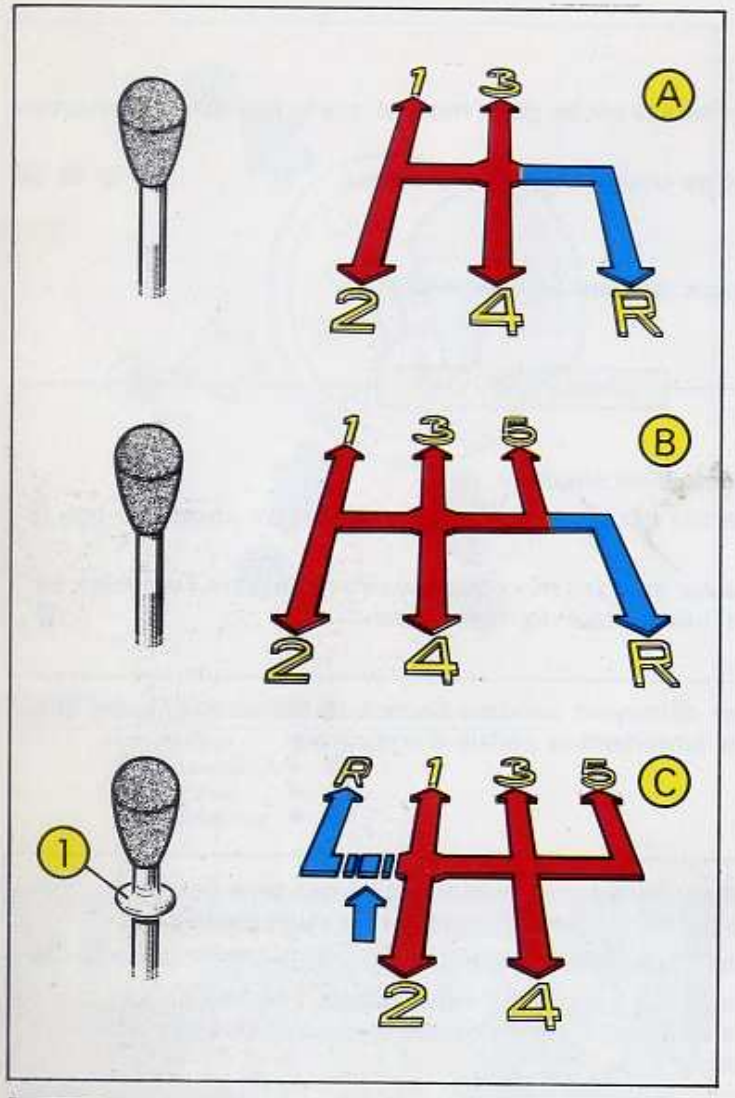

Fig. 17 Levier de vitesses

Ⓐ *sur BX et* Ⓑ *sur BX - BX14E et BX14RE*

Ⓒ *sur BX 16 RS et BX 16 TRS*

R = *Marche arrière*

1 - *Collerette de déverrouillage Marche arrière*

Changement de vitesses

Fig. 17 et 18

Les positions des vitesses sont repérées sur la console, la marche arrière étant indiquée par la lettre « R ».

Pour enclencher la marche arrière, attendre l'arrêt complet de la voiture.

Sur BX 16 RS et BX 16 TRS, soulever la collerette **(Rep. 1)** pour engager la marche arrière.

Surveillance des freins

Deux voyants contrôlent le frein principal (voir page 8) :

- Le voyant rouge de pression hydraulique dont le signal impose d'arrêter immédiatement la voiture puis de faire appel à un agent Citröen. Il serait nécessaire d'agir de même en cas de défaillance soudaine de la suspension arrière car elle avertirait d'un manque de freinage.
- Le voyant orange d'usure des plaquettes avant qui s'allume, sur un coup de frein, lorsque l'usure des plaquettes en nécessite le remplacement. Après changement des plaquettes, les garnitures doivent être rodées : une utilisation intensive immédiate pourrait occasionner par la suite des instabilités de freinage.

Distances d'arrêt

Les qualités exceptionnelles de tenue de route, de confort et de maniabilité de la voiture, en permettant le plein emploi du moteur ont exigé des freins particulièrement efficaces.

Cependant, quel que soit le système de freinage, et en supposant des pneumatiques en bon état, une voiture non surchargée, un sol d'adhérence moyenne, ainsi que des réflexes normaux de la part du conducteur, il demeure indispensable de se rappeler à tout moment que les distances d'arrêt augmentent considérablement avec la vitesse.

Ces distances peuvent être beaucoup plus grandes dans des conditions de sol glissant (pluie, verglas, boue, gravillons...).

Frein de secours et d'immobilisation

Fig. 18

Contact mis, le voyant orange clignote au tableau de bord tant que le frein n'est pas totalement desserré.

Secours

Tirer sur la poignée en appuyant sur le bouton de déverrouillage **(Rep. 3)** situé à l'extrémité de la poignée, afin qu'il ne se verrouille pas en cours d'utilisation.

En cas de déplacement du véhicule sans mise en marche du moteur, se servir exclusivement du frein de secours.

Immobilisation

Tirer énergiquement sur le levier sans toucher au bouton. Pour desserrer : tirer à nouveau sur le levier en appuyant sur le bouton et le repousser ainsi à fond vers l'avant.

Réglage de la garde au sol

Fig. 18

La commande **(Rep. 1),** située côté droit de la console, permet de donner 4 valeurs différentes à la hauteur libre sous la voiture. La repousser vers la gauche pour la manœuvrer librement d'un crantage à l'autre :

- (A) *Hauteur maximale* ► Prévue pour les changements de roue. Ne doit pas être utilisée en marche normale. Egalement prévue pour vérification du niveau « LHM ».
- (B) *Hauteur intermédiaire* ► Prévue pour certaines routes difficiles.
- (C) *Hauteur normale* ► Doit être constamment utilisée.
- (D) *Hauteur minimale* ► Uniquement prévue pour les contrôles Citroën. Ne doit pas être utilisée en marche normale.

Il est possible d'utiliser, tout à fait exceptionnellement, la hauteur maximale pour franchir, avec précaution et sur une faible distance, un passage particulièrement difficile.

Lors d'une intervention éventuelle sous le véhicule, il est impératif de mettre préalablement celui-ci sur cales.

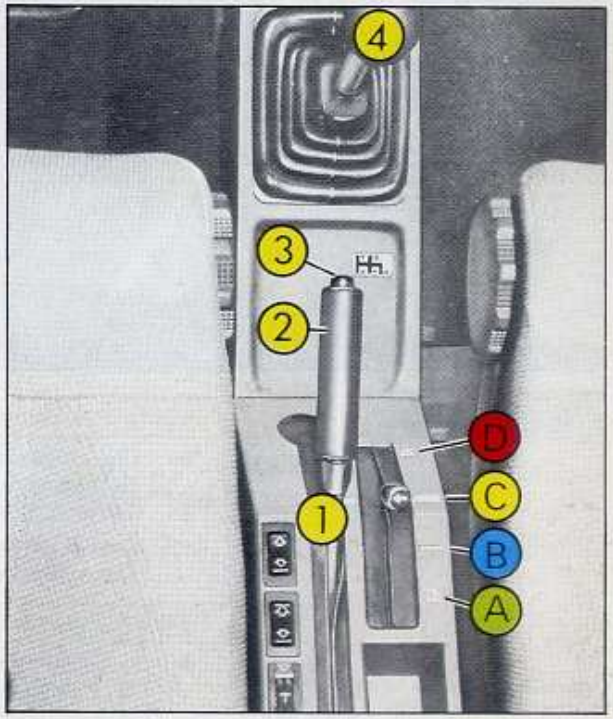

Fig. 18 1 - *Réglage de garde au sol*
2 - *Frein de secours et d'immobilisation*
3 - *Bouton de déverrouillage*
4 - *Levier de vitesses*

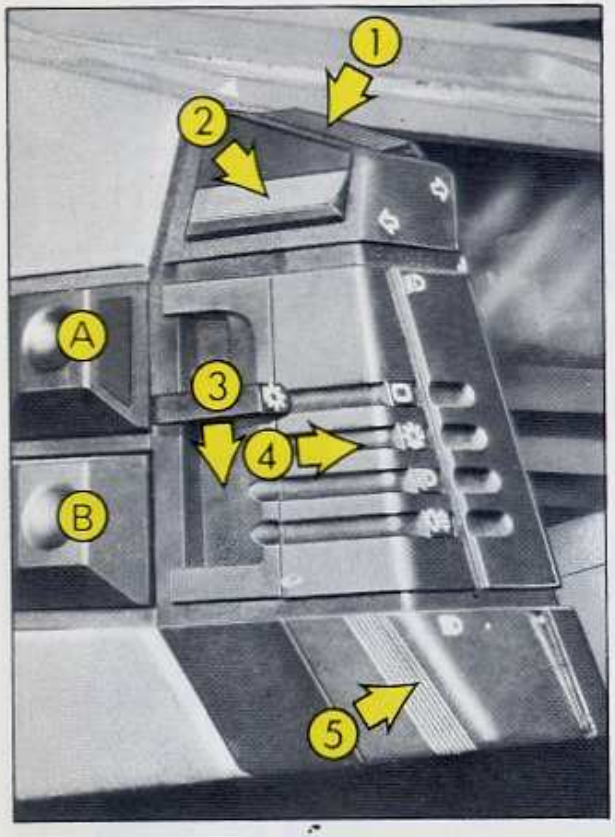

Fig. 19 Signalisation - Eclairage - Visibilité

1 ► Indicateurs direction côté droit
2 ► Indicateurs direction côté gauche
3 ► Sélecteur éclairage
4 ► Inverseur « codes-phares » et « lanternes-codes »
5 ► Avertisseur optique
A et B ► Touches bloquées pour montage d'accessoires

6 ► Essuie-glace arrière
7 ► Essuie-glace et lave-glace arrière
8 ► Dégivrage-désembuage lunette AR
9 ► Sélecteur essuie-glace pare-brise
10 ► Essuie-glace et lave-glace pare-brise
11 ► Signal de détresse
12 ► Avertisseur sonore

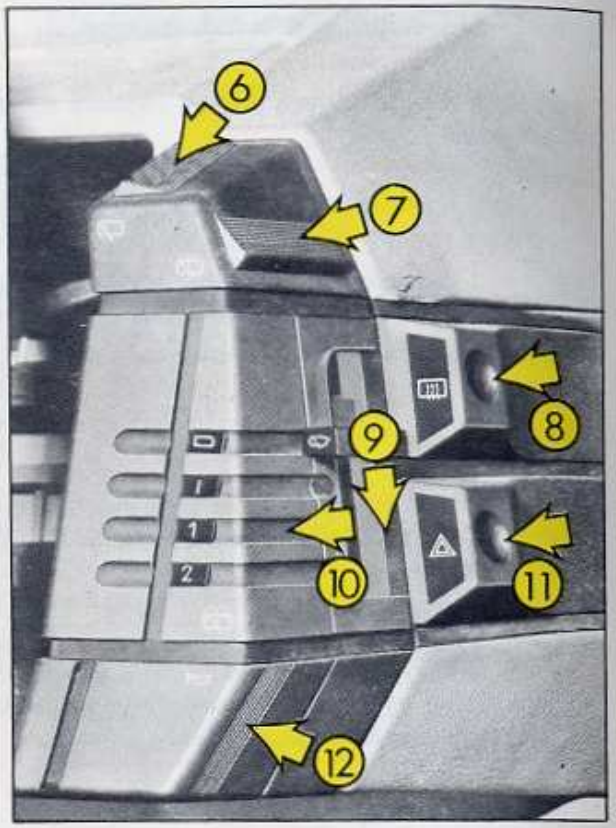

Signalisation

Indicateurs direction

Marche ► *Clignotants de droite* ► Enfoncer la touche **(Rep. 1)**
Clignotants de gauche ► Enfoncer la touche **(Rep. 2)**
■ Le voyant vert correspondant doit clignoter, accompagné d'un répétiteur sonore.

Arrêt ► Ramener la touche en position neutre par un léger appui sur son extrémité hors fonction. Le voyant doit s'éteindre.

NOTA : Il est possible d'actionner les indicateurs de direction par un léger appui sur la touche, sans enclencher le cran de blocage.
Exemple d'utilisation ► Déboîtement sur autoroute.

Signal de détresse

Marche ► Enfoncer l'interrupteur **(Rep. 11).**
■ L'interrupteur doit clignoter pendant toute la durée de fonctionnement.
■ Le voyant vert des indicateurs de direction doit clignoter simultanément, accompagné du répétiteur sonore.

Arrêt ► Appuyer de nouveau sur la touche. Les voyants doivent s'éteindre.

Avertisseur sonore

Marche ► Appuyer sur la touche **(Rep. 12).** (Ne fonctionne que contact mis.)

Éclairage

La touche **(Rep. 4)** permet d'obtenir, suivant la position du sélecteur **(Rep. 3),** les inversions :

lanternes ⟷ codes
codes ⟷ phares

Feux de position (lanternes)

Marche ► Manœuvrer vers le bas le sélecteur **(Rep. 3)** pour l'amener en position :
■ Le voyant vert correspondant doit s'allumer au bloc d'alerte.

Arrêt ► Sélecteur ramené en position ⬭
■ Le voyant vert doit s'éteindre.

Feux de route (phares)

Marche ► Manœuvrer vers le bas le sélecteur **(Rep. 3)** pour l'amener en position : ≣D
■ Le voyant bleu correspondant doit s'allumer au bloc d'alerte.

Arrêt ► Ramener le sélecteur en position ⬭
■ Le voyant bleu doit s'éteindre.

Feux de croisement (codes)

A partir des positions « Lanternes » ou « Phares » l'on obtient, par impulsion sur la touche **(Rep. 4),** la fonction « Feux de croisement ». ≣D
■ Le voyant vert correspondant doit s'allumer.
En appuyant de nouveau sur la touche **(Rep. 4)** l'on revient à la fonction antérieure « Lanternes » ou « Phares ».

Avertisseur optique

Marche ► Les appels de phares se font par impulsions latérales successives de la touche **(Rep. 5).**
Les phares restent allumés tant que la pression est maintenue sur la touche.
■ Le voyant bleu correspondant doit s'allumer, à chaque impulsion, au bloc d'alerte.

Feux AR de brouillard

Ce dispositif fonctionne en éclairage « codes ».

Marche ► Manœuvrer à fond vers le bas le sélecteur **(Rep. 3)** pour l'amener en position : ⊐≢
■ Le voyant orange correspondant doit s'allumer au bloc d'alerte.

Arrêt ► Ramener le sélecteur vers le haut en position « phares », « lanternes » ou ⬭
■ Le voyant orange doit s'éteindre.

Visibilité

Essuie-glace lunette AR

Marche ► Enfoncer la touche **(Rep. 6).** Fonctionne par intermittence toutes les 15 secondes environ.
Arrêt ► Ramener la touche en position neutre par un léger appui sur la touche **(Rep. 7).**

Essuie-glace / lave-glace lunette AR

Les deux dispositifs fonctionnent en combiné tant que l'on appuie sur la touche **(Rep. 7),** touche relachée ; l'essuie-glace seul effectue 3 balayages avant arrêt.

Essuie-glace de pare-brise

Marche ► Manœuvrer vers le bas le sélecteur **(Rep. 9)** : en position « I » = balayage intermittent
en position « 1 » = balayage normal, en position « 2 » = balayage accéléré.

Arrêt ► Ramener le sélecteur en position ⬭

Lave-glace de pare-brise

Fonctionne par impulsion sur la commande **(Rep. 10).** Si l'on appuie sur la touche, l'essuie-glace étant à l'arrêt : les deux dispositifs fonctionnent en combiné tant que la touche est enfoncée, touche relachée : l'essuie-glace seul effectue 3 balayages avant arrêt.

Dégivrage / désembuage lunette AR

Marche ► Enfoncer l'interrupteur **(Rep. 8).**
■ Le voyant d'interrupteur orange demeure allumé tant que ce dispositif est en action.

Arrêt ► Appuyer de nouveau sur l'interrupteur, le voyant doit s'éteindre ■.

Fig. 20 Commandes de climatisation

① ► Admission air aux aérateurs centraux
② ► Orientation aérateurs centraux
③ ► Orientation aérateurs latéraux
④ ► Orientation aérateurs latéraux
⑤ ► Admission air aérateurs latéraux
⑥ ► Admission et pulseur d'air
⑦ ► Répartition d'air
⑧ ► Dosage air chaud - air frais

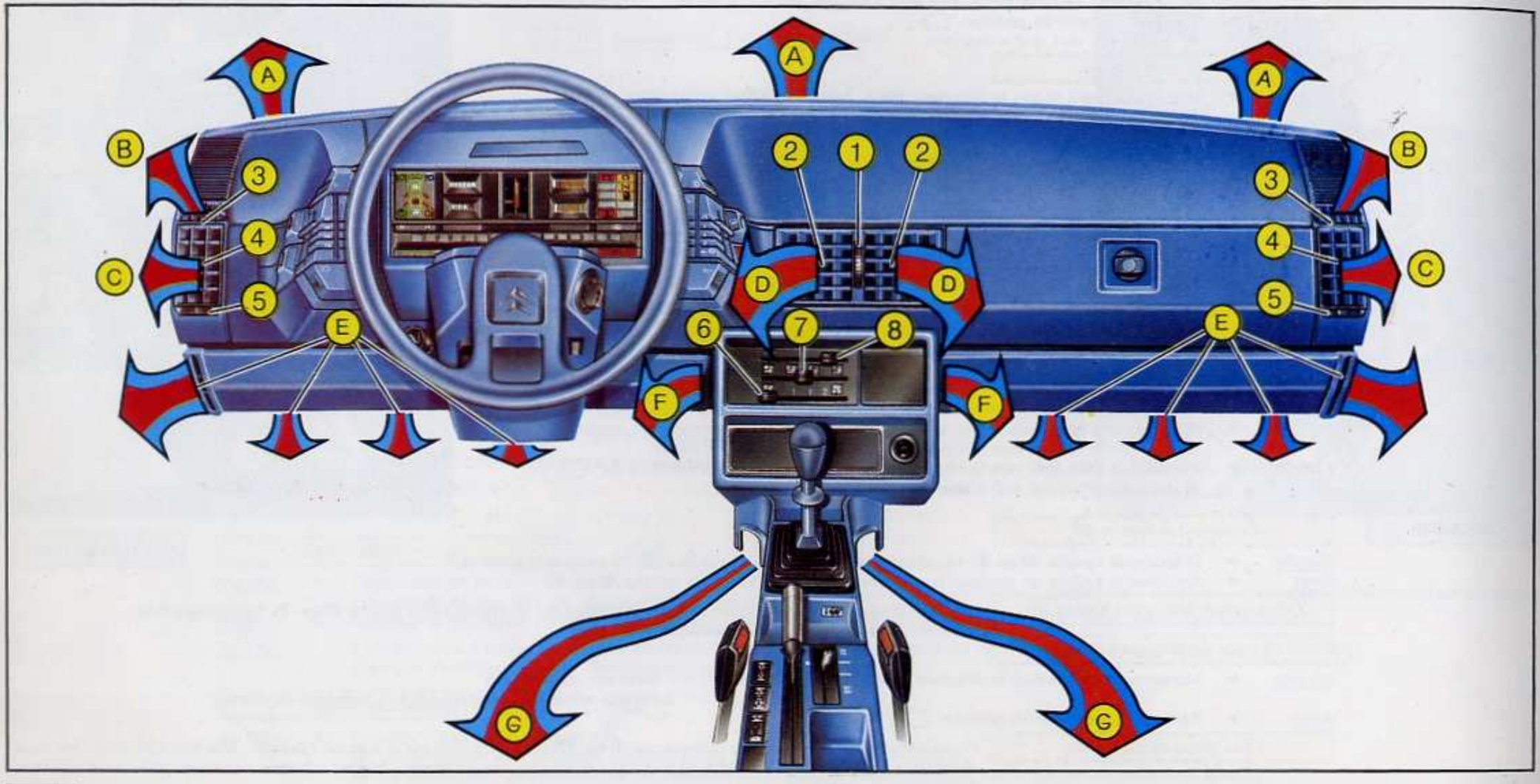

Fig. 20 Dispositif de climatisation

Ⓐ ► Buse de désembuage/dégivrage pare-brise
Ⓑ ► Buses de désembuage glaces latérales
Ⓒ ► Aérateurs latéraux air frais ou air chauffé suivant équipement
Ⓓ ► Aérateurs centraux
Ⓔ ► Rampes de climatisation équipement froid – 30 °C
Ⓕ ► Bouches climatisation avant de l'habitacle
Ⓖ ► Bouches climatisation arrière de l'habitacle

- Les aérateurs latéraux **(Rep. C)** sont alimentés, suivant équipement, soit en air extérieur non pulsé, soit en air extérieur chauffé ou non, pulsé ou non.
- Les admissions **(Rep. A, B, D, F et G)** sont alimentées en air extérieur chauffé ou non, pulsé ou non.
- Les admissions **(Rep. E)** complètent l'équipement, en option :
  - *La molette* **(Rep. 1)** *règle le débit d'air aux aérateurs centraux*
  - *Les boutons* **(Rep. 2)** *commandent l'orientation des aérateurs centraux*
  - *Les molettes* **(Rep. 3)** *et les boutons* **(Rep. 4)** *commandent l'orientation des aérateurs latéraux*
  - *Les molettes* **(Rep. 5)** *règlent le débit d'air aux aérateurs latéraux*
  - *La commande* **(Rep. 6)** *détermine l'admission d'air et le fonctionnement du pulseur d'air*
  - *La commande* **(Rep. 7)** *règle la répartition d'air dans l'habitacle*
  - *La commande* **(Rep. 8)** *détermine la mixtion d'air admis dans l'habitacle.*

Ventilation **Chauffage**

- La mixtion d'air s'obtient en manœuvrant la commande **(Rep. 8) :**
  - *Curseur en zone bleue* : *Air à température mini*
  - *Curseur en zone rouge* : *Air à température maxi.*
- Le débit d'air peut être modulé en manœuvrant la commande **(Rep. 6)** (Pulseur : 3 vitesses) :
  - *Curseur sur* : *Arrêt d'admission d'air*
  - *Curseur sur* : *Admission d'air non pulsé*
  - *Curseur 1-2-3* : *Admission d'air pulsé.*
- Le réglage de la répartition d'air dans l'habitacle se fait en manœuvrant la commande **(Rep. 7) :**
  - *Curseur sur* : *Admission d'air par les aérateurs centraux* (D) *et latéraux* (C) *suivant équipement*
  - *Curseur sur* : *Air vers le bas*
  - *Curseur sur* : *Air réparti entre haut et bas*
  - *Curseur sur* : *Air vers le haut.*

  } *et aérateurs* (D) *et* (C) *suivant réglage des molettes* (1) *et* (5)

Désembuage **Dégivrage**

- Envoyer de l'air chaud sur les vitres avant :
  - *Commande* **(Rep. 7)** *sur*
  - *Commande* **(Rep. 6)** *en position intermédiaire ou sur selon nécessités*
  - *Commande* **(Rep. 8)** *sur*
  - *Aérateurs* **(Rep. C et D)** *fermés.*
- Un confort maximal dépend d'une bonne circulation d'air dans l'habitacle.
  - Veiller à la propreté de la grille d'entrée d'air et du collecteur (feuilles mortes, neige...).
  - Ne pas obstruer les ouvertures suivantes : passage sous les sièges avant, jeu entre tablette et lunette arrière, alvéoles latérales dans le coffre.
  - Il est conseillé de toujours conserver l'admission d'air ouverte.

Fig. 21 1 - *Cendrier*
2 - *Allume-cigares*
3 - *Emplacement radio*

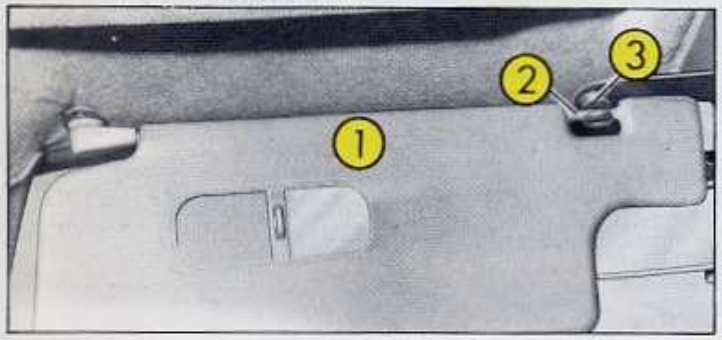

Fig. 22 1 - *Pare-soleil*
2 - *Axe de soutien*
3 - *Gorge d'accrochage*

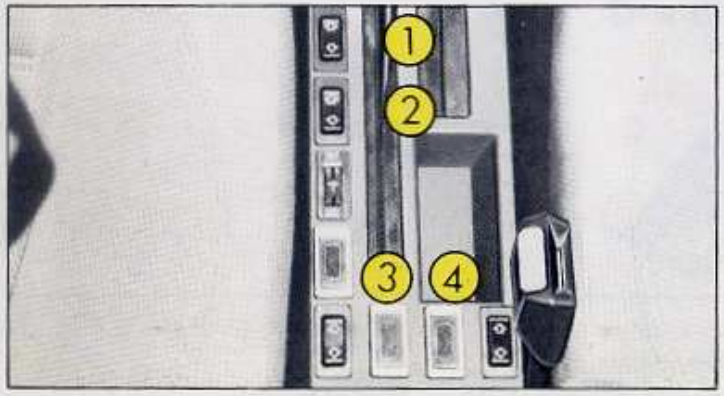

Fig. 23 1 - *Lève-glace côté conducteur*
2 - *Lève-glace côté passager avant*
3 - *Lève-glace arrière gauche*
4 - *Lève-glace arrière droit*

Cendriers — Avant — Fig. 21

Ouverture ► Tirer sur la moulure en haut du cendrier.
Dépose ► Le cendrier étant ouvert, appuyer sur la languette située sous le cendrier tout en tirant l'ensemble hors de son logement.

Arrière *situés sur les poignées accoudoir des portes arrière.*

Ouverture ► Soulever le couvercle et le faire basculer vers le haut.
Dépose ► Tirer l'ensemble boîtier hors de son logement en le soulevant par le rebord d'entourage.

Allume-cigares — Fig. 21

Enfoncer le poussoir et attendre qu'il revienne à sa position initiale avant de le sortir.
Après utilisation, le remettre en place sans appuyer sur le poussoir.

Pare-soleil — Fig. 22

Ils sont orientables par pivotement et peuvent être amenés, si nécessaire, au long des glaces latérales avant.
Pour ce faire ► Dégager l'axe de soutien **(Rep. 2)** de la gorge d'accrochage **(Rep. 3)** par une traction vers l'arrière et rabattre le pare-soleil vers la glace.
Le pare-soleil côté passager est doté d'un miroir de courtoisie.
Suivant équipement, le pare-soleil côté conducteur est doté d'un miroir de courtoisie occultable.

Equipement radio — Fig. 21

L'emplacement du poste radio est prévu sur la console centrale **(Rep. 3)** et celui des haut-parleurs de chaque côté et sous la planche de bord ainsi que sur les montants AR (suivant équipement). (Voir page 50.)

Commandes de climatisation

S'éclaire lorsque l'on met le contact. L'intensité lumineuse, est réglable par le rhéostat sur la planche de bord.

Lève-glaces électriques — Fig. 23

Ouverture ► Enfoncer l'extrémité arrière du basculeur.
Fermeture ► Enfoncer l'extrémité avant du basculeur.
Intermédiaire ► Cesser tout appui sur le basculeur dès que la position désirée est atteinte.

Plafonniers

S'allument automatiquement à l'ouverture de l'une ou l'autre des portes avant et arrière suivant équipement. Portes fermées, l'éclairage est commandé par un interrupteur au bas des éclaireurs.
Suivant équipement, un spot à l'avant du pavillon s'allume en le faisant basculer vers la gauche ou vers la droite.

ENTRETIEN COURANT

Niveaux : *eau, huile, LHM,* moteur 1360 cm³	22
Niveaux : *eau, huile, LHM,* moteur 1580 cm³	24
Mécanique et électricité	26
Carrosserie	28
Habitacle	30

Ce chapitre traite des petits soins courants indispensables à votre voiture : vérification des niveaux, surveillance des pneumatiques, lavage de la carrosserie... Pour des nettoyages plus complets ou une rénovation d'aspect, consulter votre agent Citroën.

Les autres entretiens, tels que les graissages, les vidanges, les réglages... que le réseau Citroën vous assurera avec compétence dans ses stations spécialisées, font l'objet du « Guide d'entretien » accompagnant cette notice.

1 Tubulure de remplissage d'huile moteur/boîte de vitesses

En toutes saisons ► TOTAL GTS 15 W 40 ou TOTAL GTI Route et Ville 10 W 30.
En régions très froides ► TOTAL GTI Route et Ville 10 W 30. *Températures souvent inférieures à – 10 °C.*
Ne jamais utiliser de produits d'addition.
Bien refermer l'orifice de remplissage après appoint.

2 Réservoir du lave-glace de pare-brise

Compléter avec de l'eau claire additionnée d'un produit permettant d'éliminer la formation d'un voile sur le pare-brise (voir page 38).

3 Batterie

Vérifier périodiquement le niveau, surtout en été.
Prendre soin, en dégageant les bouchons, d'éviter toute projection d'acide sur la carrosserie.
Le niveau doit dépasser le sommet des plaques de 1 à 2 cm dans chacun des éléments.
Compléter avec de l'eau distillée. Ne jamais ajouter d'acide. Ne pas approcher de flamme de la batterie lors d'une vérification.

4 Jauge huile moteur/boîte de vitesses

Le niveau, qui doit se situer entre les deux extrémités de l'encoche « Maxi » et « Mini » est à vérifier de temps en temps entre les vidanges, en particulier avant tout déplacement important.
La vérification doit être effectuée voiture horizontale et moteur arrêté depuis 10 minutes au moins.
L'encoche correspond à 1 litre environ. Le niveau d'huile ne doit jamais se situer au-dessus du repère « Maxi » de la jauge.

5 Remplissage du circuit de refroidissement

Un niveau insuffisant est signalé par le voyant correspondant au tableau de bord (voir page 8).
Lorsqu'il s'allume, remplir complètement le radiateur. Si le voyant s'allume de nouveau, faire vérifier l'étanchéité du circuit par un agent Citroën.
Pour enlever le bouchon : *Moteur froid* ► le tourner jusqu'au crantage de sécurité, puis appuyer pour pouvoir continuer à tourner,
Moteur chaud ► attendre 10 minutes, s'arrêter au crantage et laisser s'échapper la vapeur avant de continuer.
A la suite d'un complément à l'eau pure, faire contrôler la concentration d'antigel par un agent Citroën, surtout en période froide.
Ne pas faire l'appoint de plus d'un demi-litre d'eau froide dans un moteur chaud. Attendre qu'il soit refroidi pour compléter.

6 Réservoir de l'installation hydraulique

L'index jaune de niveau doit se situer entre les deux anneaux rouge « Maxi » et « Mini ». La vérification doit être effectuée la voiture étant en position haute, moteur tournant (voir page 14).
IMPORTANT : Pour compléter le niveau, utiliser exclusivement le liquide minéral vert « LHM ». Tous les autres liquides sont à proscrire, en particulier les liquides d'origine végétale ou synthétique qui détruiraient rapidement l'installation hydraulique.
Citroën préconise le liquide vert « LHM » distribué par TOTAL. En cas d'urgence et d'impossibilité de se procurer du liquide vert « LHM », voir page 37.

7 Réservoir du lave-glace de lunette arrière *suivant équipement*

Suivre les mêmes prescriptions qu'en rubrique 2.

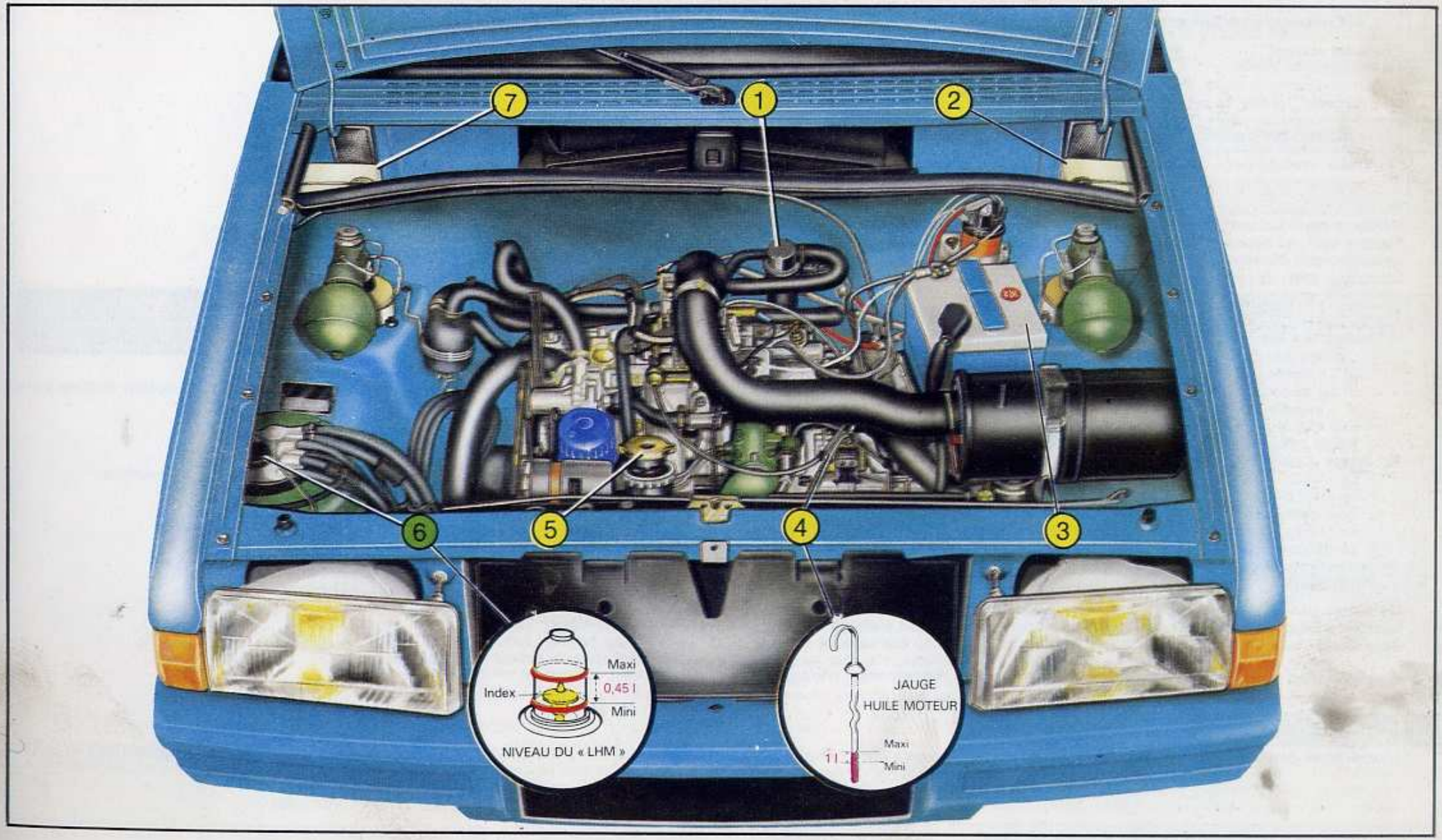
7
1
2
6
5
4
3
Maxi
0,45 l
Index
Mini
NIVEAU DU « LHM »
JAUGE
HUILE MOTEUR
Maxi
1 l
Mini

1 Tubulure de remplissage d'huile moteur

En toutes saisons ► TOTAL GTS 15 W 40 ou TOTAL GTI Route et Ville 10 W 30.
En régions très froides TOTAL GTI Route et Ville 10 W 30. *Températures souvent inférieures à – 10 °C.*
Ne jamais utiliser de produits d'addition.
Bien refermer l'orifice de remplissage après appoint.

2 Réservoir du lave-glace de pare-brise

Compléter avec de l'eau claire additionnée d'un produit permettant d'éliminer la formation d'un voile sur le pare-brise (voir page 38).

3 Batterie

Vérifier périodiquement le niveau, surtout en été.
Prendre soin, en dégageant les bouchons, d'éviter toute projection d'acide sur la carrosserie.
Le niveau doit dépasser le sommet des plaques de 1 à 2 cm dans chacun des éléments.
Compléter avec de l'eau distillée. Ne jamais ajouter d'acide. Ne pas approcher de flamme de la batterie lors d'une vérification.

4 Niveau d'huile moteur *suivant équipement*

I. Indicateur électrique de niveau d'huile *(situé au tableau de bord)*
- L'indication du niveau d'huile s'effectue sur sol plan, moteur arrêté, soit environ deux secondes après mise du contact.
  a) Le niveau est correct quand l'aiguille se trouve entre les deux repères orange.
  b) Le niveau est voisin du « Mini » (zone quadrillée orange côté gauche) ou en dessous du « Mini » (zone rouge). Vérifier le niveau à la jauge manuelle et compléter si nécessaire.
  c) L'aiguille est au repère « Maxi » (trait orange côté droit). Vérifier le niveau à la jauge manuelle.
- Dès que le moteur tourne, l'aiguille redescend.
- Après mise à niveau, il est nécessaire de couper le contact puis de le rétablir afin que l'indicateur électrique enregistre le niveau corrigé.

II. Jauge d'huile manuelle *(située sous capot)*
- Le niveau, qui doit se situer entre les deux repères « Maxi » et « Mini » de la jauge est à vérifier entre les vidanges, en particulier avant tout déplacement important.
- Le contrôle doit être effectué voiture horizontale et moteur arrêté depuis 10 minutes au moins.
- Pour compléter, remplir sans dépasser le repère « Maxi » de la jauge.
- Le niveau d'huile ne doit jamais se situer au-dessus du repère « Maxi » de la jauge.
- La différence entre les repères « Maxi » et « Mini » de la jauge correspond à environ 1,5 litre.

5 Remplissage du circuit de refroidissement

Un niveau insuffisant est signalé par le voyant correspondant au tableau de bord (voir page 8).
Lorsqu'il s'allume, remplir complètement le radiateur. Si le voyant s'allume de nouveau, faire vérifier l'étanchéité du circuit par un agent Citroën.
Pour enlever le bouchon : *Moteur froid* ► le tourner jusqu'au crantage de sécurité, puis appuyer pour pouvoir continuer à tourner,
Moteur chaud ► attendre 10 minutes, s'arrêter au crantage et laisser s'échapper la vapeur avant de continuer.
A la suite d'un complément à l'eau pure, faire contrôler la concentration d'antigel par un agent Citroën, surtout en période froide.
Ne pas faire l'appoint de plus d'un demi-litre d'eau froide dans un moteur chaud. Attendre qu'il soit refroidi pour compléter.

6 Réservoir de l'installation hydraulique

L'index jaune de niveau doit se situer entre les deux anneaux rouge « Maxi » et « Mini ». La vérification doit être effectuée la voiture étant en position haute, moteur tournant (voir page 14).
IMPORTANT : Pour compléter le niveau, utiliser exclusivement le liquide minéral vert « LHM ». Tous les autres liquides sont à proscrire, en particulier les liquides d'origine végétale ou synthétique qui détruiraient rapidement l'installation hydraulique.
Citroën préconise le liquide vert « LHM » distribué par TOTAL. En cas d'urgence et d'impossibilité de se procurer du liquide vert « LHM », voir page 37.

7 Réservoir du lave-glace de lunette arrière *suivant équipement*

Suivre les mêmes prescriptions qu'en rubrique 2.

Huile boîte de vitesses

Faire contrôler le niveau par un agent Citroën selon les prescriptions du « Guide d'entretien ». Capacité : 1,5 litre.

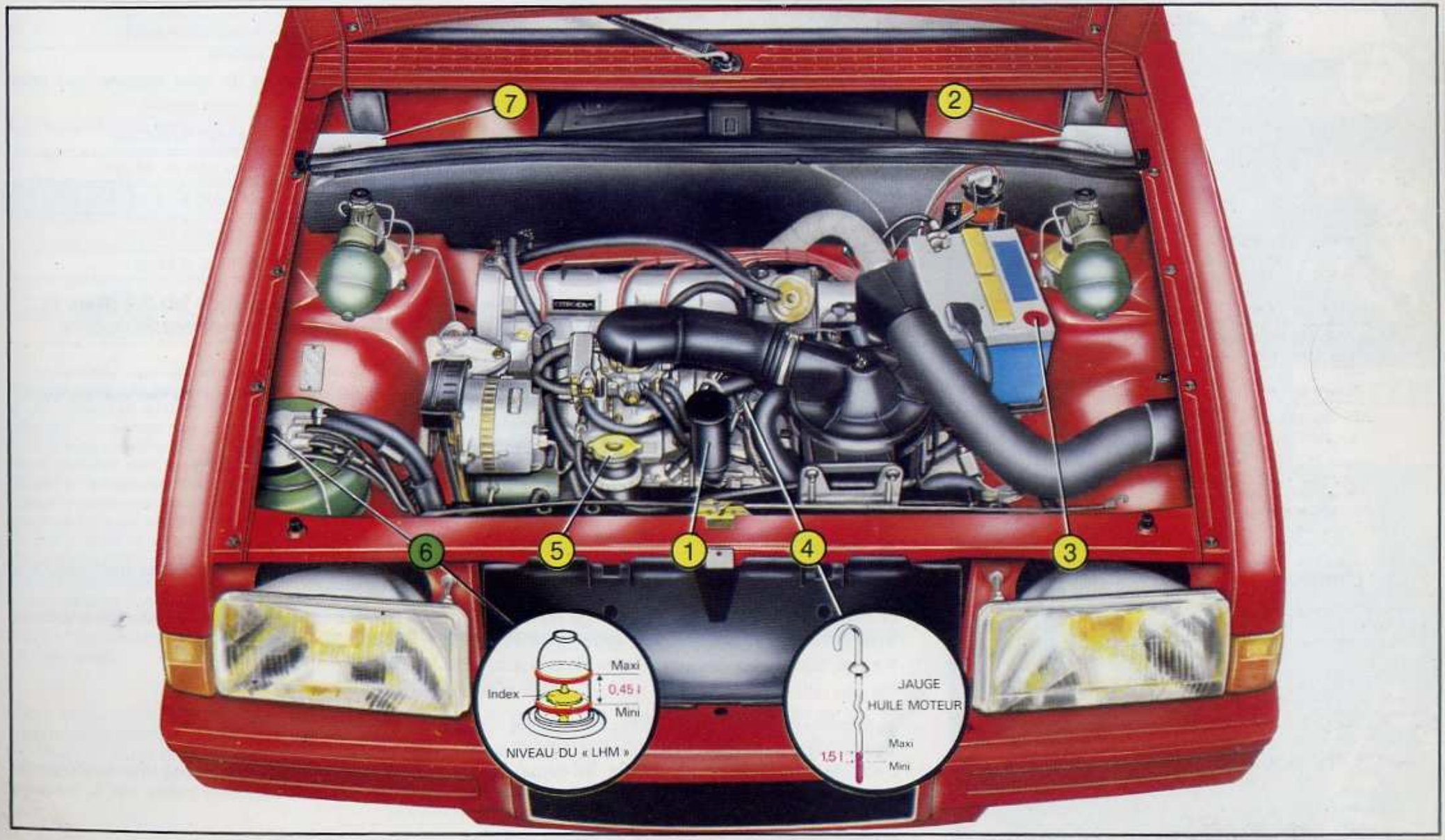
7
2
6
5
1
4
3
Maxi
0,45 l
Index
Mini
NIVEAU DU « LHM »
JAUGE
HUILE MOTEUR
Maxi
1,5 l
Mini

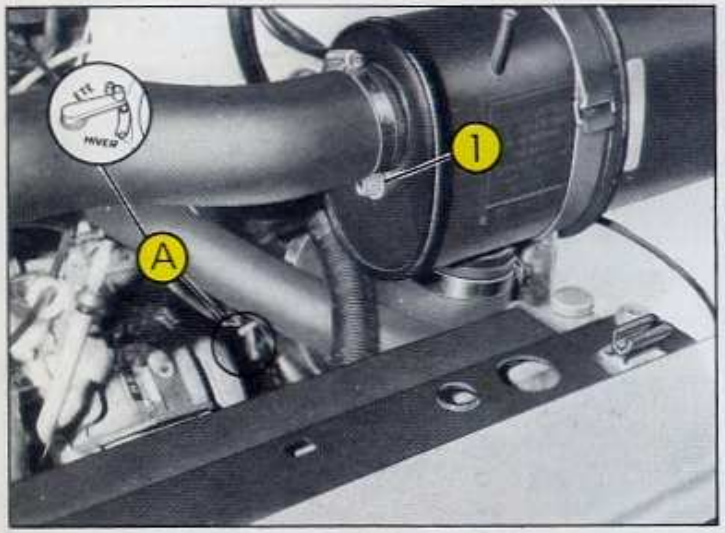

Fig. 3 Filtre à air — BX, BX 14 E et BX 14 RE

1 - *Bouton de fermeture du couvercle*
A - *Réchauffage d'admission d'air été / hiver*

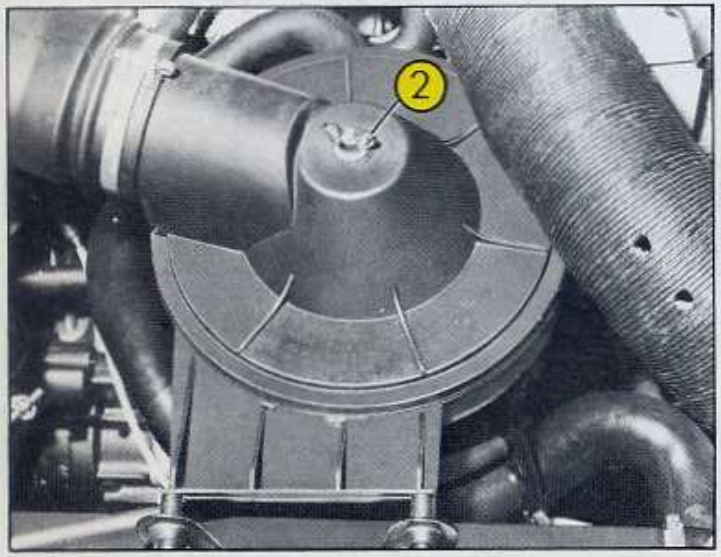

Fig. 4 Filtre à air — BX 16 RS et BX 16 TRS

2 - *Ecrou papillon*

Opérations périodiques d'entretien

Elles sont indiquées dans le « Guide d'entretien » qui accompagne cette notice.

Nous vous recommandons de bien observer les fréquences indiquées et de vous rappeler que nous préconisons exclusivement les lubrifiants TOTAL.

Tout mélange, toute expérience sont à proscrire, en particulier l'adjonction d'un produit d'addition aux huiles, quel qu'il soit, car cela pourrait vous exposer à de graves mécomptes.

Filtre à air

Fig. 3 ou 4

Tous les 30 000 kilomètres, procéder à l'échange de l'élément filtrant.

En zone poussiéreuse, effectuer cette opération tous les 15 000 kilomètres.

Pour sortir la cartouche :
- sur BX, BX 14 E et BX 14 RE, dégager le couvercle du filtre en manœuvrant le bouton **(Rep. 1).**
- sur BX 16 RS et 16 TRS, dévisser l'écrou papillon **(Rep. 2),** puis déposer le couvercle du filtre.

Réchauffage d'air d'admission

Le réglage du dispositif permettant l'admission de l'air à température ambiante ou réchauffée, est :

- manuel sur BX, BX 14 E et BX 14 RE.
  - en hiver = commande **(Rep. A)** positionnée vers le bas.
  - en été = commande **(Rep. A)** positionnée vers le haut.
- régulé automatiquement sur BX 16 RS et BX 16 TRS.

Entretien de la batterie

Vérifier la propreté des bornes et des cosses. Si elles se sulfatent, les desserrer et les nettoyer. Si la voiture reste immobilisée, faire recharger la batterie tous les mois.

En hiver, une charge correcte protège contre le gel : une batterie normalement chargée résiste bien au froid alors qu'une batterie déchargée peut éclater à − 5 °C.

Ne pas débrancher les cosses des bornes quand le moteur tourne.

Ne pas recharger la batterie sans avoir débranché les cosses des deux bornes.

Radiateur

L'eau de refroidissement contient, au départ de l'usine, une dose d'antigel suffisante pour protéger les radiateurs et bloc-cylindres jusqu'à la température indiquée par une étiquette collée sur la traverse supérieure avant.

Citroën préconise exclusivement l'antigel « TOTAL » ou « Spécial Citroën ».

Nous vous conseillons de faire remplacer le liquide de refroidissement tous les 2 ans, au début de la saison froide : c'est une opération délicate *qui doit être impérativement effectuée par un agent Citroën.*

Pneumatiques

Fig. 5

	Pressions en bars					
Montes série	BX - BX 14 E - BX 14 RE			BX 16 RS - BX 16 TRS		
MICHELIN Tubeless	AV	AR	RS	AV	AR	RS
145 SR 14 XZX ou MX	1,9	2	2,2			
170/65 R 365 TRX				1,9	2,1	2,3
Montes autorisées						
170/65 R 365 TRX	1,8	2	2,2			
145 R 14 X M + S	1,9	2	2,2			
170/65 R 365 TRX (M + S)	1,8	2	2,2	1,9	2,1	2,3

Ces pressions sont valables véhicule à vide ou en pleine charge, sur route comme sur autoroute.
Ne pas oublier de rectifier la pression de la roue de secours le plus tôt possible après la mise en service.
Il est nécessaire de contrôler la pression au moins une fois par mois et avant tout trajet important car la sécurité en dépend. Elle a aussi une grande influence sur la longévité des pneumatiques.
Le contrôle doit être effectué à froid, avant que les pneumatiques aient été échauffés par le parcours: l'augmentation de la pression peut, en effet, atteindre 0,5 bar sur une voiture chargée ayant roulé à grande vitesse.
Veiller à l'équilibrage des roues : le faire vérifier en particulier après une crevaison.
La permutation des roues, qui permet d'équilibrer l'usure sur les cinq pneumatiques, doit être suffisamment fréquente pour qu'il n'y ait pas de dissymétrie d'usure notable entre les pneumatiques d'un même essieu.
Suivre le schéma ci-contre qui fait intervenir la roue de secours. Rétablir ensuite les pressions.
Le remplacement d'une roue est décrit page 33.

Roues alliage léger : Il est formellement interdit de monter des chambres à air sur ce type de roues équipées de pneumatiques Tubeless (*). La roue de secours étant à jante tôle, ne l'utiliser qu'en dépannage occasionnel pression 2,1 à 2,3 bars. Ne pas l'utiliser pour une permutation éventuelle des roues.
NOTA : Le montage de jante d'alliage léger en remplacement de jante tôle, implique le changement des vis de fixation et vice versa.

Pneumatiques pour neige

Les montes 145 R 14 X M + S et 170/65 R 365 TRX (M + S) peuvent être dotées de crampons. En ce cas, les pressions de gonflage doivent être augmentées de 0,2 bar.
L'utilisation de ces pneumatiques est soumise à une réglementation et nous vous conseillons de consulter votre agent Citroën qui vous donnera toutes les précisions utiles.

Témoins d'usure

Fig. 6

Ils se situent à intervalles réguliers sur la bande de roulement et se manifestent par l'effacement nettement localisé des sculptures lorsque la gomme a atteint un degré d'usure déterminé. Le pneumatique concerné doit alors être remplacé dans l'immédiat.
Ne pas utiliser d'autres pneumatiques que ceux que nous avons homologués.

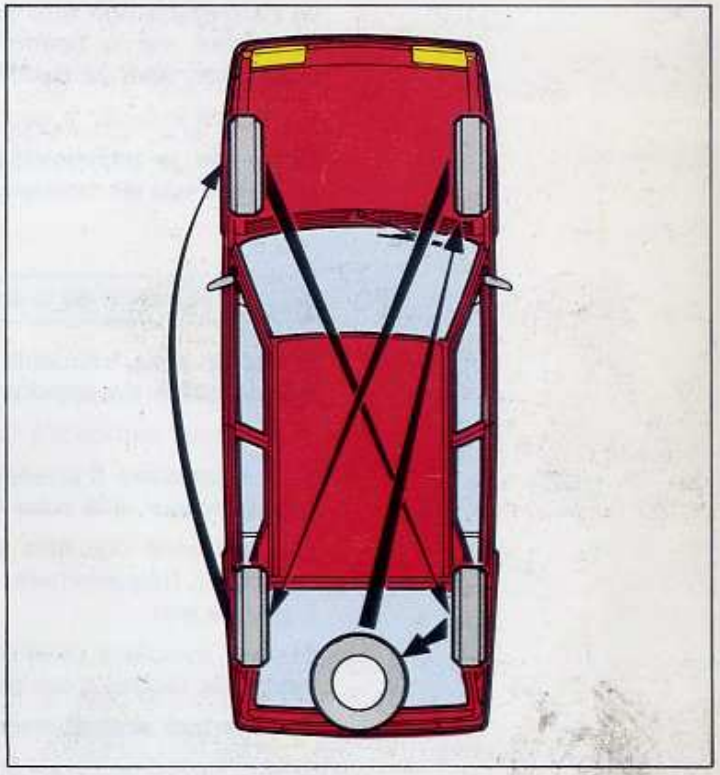

Fig. 5 Permutation des pneumatiques

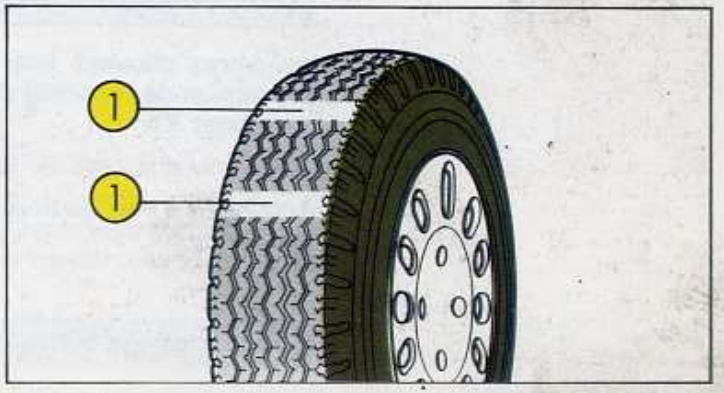

Fig. 6 Usure des pneumatiques
1 - *Zones d'alerte*

La carrosserie doit être entretenue très régulièrement, surtout en hiver. Cet entretien doit porter non seulement sur la peinture et les enjoliveurs métalliques, mais aussi sur le dessous du véhicule : s'adresser, pour ce dernier point, à un agent Citroën.

Ne jamais essuyer la carrosserie à sec, de crainte de rayer la peinture.

L'essence, le trichloréthylène, l'alcool sont dangereux pour la peinture ainsi que pour les pièces en plexiglas, tels les couvercles des feux. Ne pas employer non plus de lessives fortes.

Lavage de la carrosserie

Si des lavages fréquents sont nécessaires à la bonne conservation de la peinture, il est cependant indispensable d'y apporter quelques précautions que nous rappelons ci-dessous.

Les lavages ne doivent pas avoir lieu en plein soleil, ni par une température trop basse.

Il est nécessaire d'attendre que les surfaces refroidissent si la voiture a été exposée au soleil ou si le capot moteur, à la suite d'une randonnée, est encore chaud.

La carrosserie doit être arrosée abondamment, soit à l'aide d'une éponge douce sans appuyer et en la rinçant fréquemment, soit à l'aide d'un jet léger. Si l'on utilise un shampooing, rincer ensuite à grande eau.

Essuyer avec une peau de chamois bien propre, trempée et essorée fréquemment et veiller à ne pas laisser de taches d'eau sur la peinture.

En repartant, freiner brièvement à plusieurs reprises afin de chasser l'humidité des garnitures de frein.

Nettoyage des vitres

Les vitres peuvent être nettoyées avec de l'alcool ou avec un produit spécial du commerce, à l'exception de l'intérieur de la lunette arrière lorsqu'elle est équipée du système de chauffage électrique (voir page 30).

Les produits à base de silicone sont déconseillés.

Apporter un soin particulier à la propreté de la face interne du pare-brise, de celle-ci dépend une bonne visibilité.

Nettoyage balais d'essuie-glace

Le faire basculer et le nettoyer à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon imbibé de mélange lave-glace (voir page 38), sans appuyer sur l'extrémité de la lèvre.

Taches de goudron sur la carrosserie

Il est indispensable de les enlever le plus tôt possible.

Ne pas gratter, ne pas utiliser d'essence ni de détachant pour tissus, mais employer un produit spécial (ex. « BONNEX N° 2 »).

Taches de goudron ou d'essence sur pare-chocs

Il est recommandé de nettoyer les taches dès leur apparition, en particulier sur la crosse du pare-chocs arrière côté orifice de remplissage carburant.

Utiliser un produit genre « SODIMAC BR 1 ».

Lustrage de la peinture

Le lustrage est déconseillé pour les peintures métallisées, car il risquerait de faire apparaître des auréoles. Sur les autres peintures, il est, par contre, recommandé d'effectuer un lustrage à la sortie de l'hiver. La carrosserie devra être absolument propre et sèche.

N'utiliser que des produits très faiblement abrasifs, type eau à lustrer (ex. « ABELISSIME ») et se référer au mode d'emploi du fabricant.

Dommages légers à la peinture

Les réfections d'éraflures ou de dommages légers à la peinture peuvent être exécutées à peu de frais, sans qu'il soit nécessaire de procéder à des revoilages importants, en utilisant les bombes aérosols qui contiennent des peintures pour retouches séchant à l'air.

Ces bombes, vendues dans le commerce, existent dans toutes les teintes Citroën. Les conditions d'emploi, très simples, sont indiquées sur l'emballage.

Les références de la teinte de la voiture figurent sous le capot, sur le passage de roue avant droit, côté plaque constructeur par un marquage à l'encre.

Nettoyage des garnitures

N'utiliser, comme savon, que des savons doux non caustiques genre « savon de toilette ».

Garnitures en tissu

Elles sont à brosser ou, de préférence, à passer à l'aspirateur.
En cas de fort encrassement général, employer les « mousses sèches » du commerce après un dépoussiérage soigné.

Garnitures en tissu plastifié

Les nettoyer avec un produit genre « SPIC » ou avec un peu d'eau savonneuse, bien rincer puis essuyer avec un chiffon sec.
Nous déconseillons les produits destinés à faire briller les similis.
Un échantillon de garniture se trouve agrafé sous le siège conducteur.

Taches isolées sur les garnitures

Les taches sur les garnitures en tissu ou en tissu plastifié peuvent être nettoyées avec de l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent du genre « TEEPOL ».
Si elles ne disparaissent pas de cette façon, utiliser de l'alcool à 90° (alcool dénaturé du commerce) ou de l'essence C.
Ne jamais employer d'alcool à 90° pour les garnitures en « boxline ».
Se servir de tampons bien essorés et frotter par touches légères.
Les solvants tels que l'acétone, le trichloréthylène... sont déconseillés.
Il existe des détachants complexes comportant des terres absorbantes et qui, bien utilisés, ont l'avantage de ne pas laisser d'auréole (ex. : « K2R »).

Ceintures de sécurité

Les nettoyer avec de l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent du genre « TEEPOL » en prenant garde qu'il n'en pénètre pas dans les parties métalliques. Enlever les taches importantes à l'aide d'alcool à 90° (alcool dénaturé du commerce) ou d'essence C.
Ne pas teindre les sangles dont la capacité de résistance pourrait alors se trouver diminuée.

Cadrans du tableau de bord

Utiliser, soit une eau savonneuse, soit une lessive diluée du commerce, à l'exclusion de tout autre produit.

Volant de direction

Nettoyer à l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent du genre « TEEPOL ».
N'utiliser en aucun cas de solvants tels que alcool, essence C ou trichloréthylène.

Lunette arrière

L'intérieur de la lunette ne doit être nettoyé qu'avec de l'eau savonneuse afin de ne pas risquer de détruire le circuit imprimé du chauffage électrique.

INCIDENTS

Remplacement d'une roue	32
Remplacement d'une lampe	34
Réglage des projecteurs	36
Remplacement d'un fusible	36
Remplacement de la batterie	37
Remplacement d'une bougie	37
Remplacement provisoire « LHM »	37
Remorquage et divers	38

C'est à ce chapitre qu'il faut se reporter dans le cas d'un incident tel qu'une crevaison, une bougie à remplacer. S'il s'agit, toutefois, d'une anomalie signalée par un instrument de bord, consulter la page 8 de la notice.

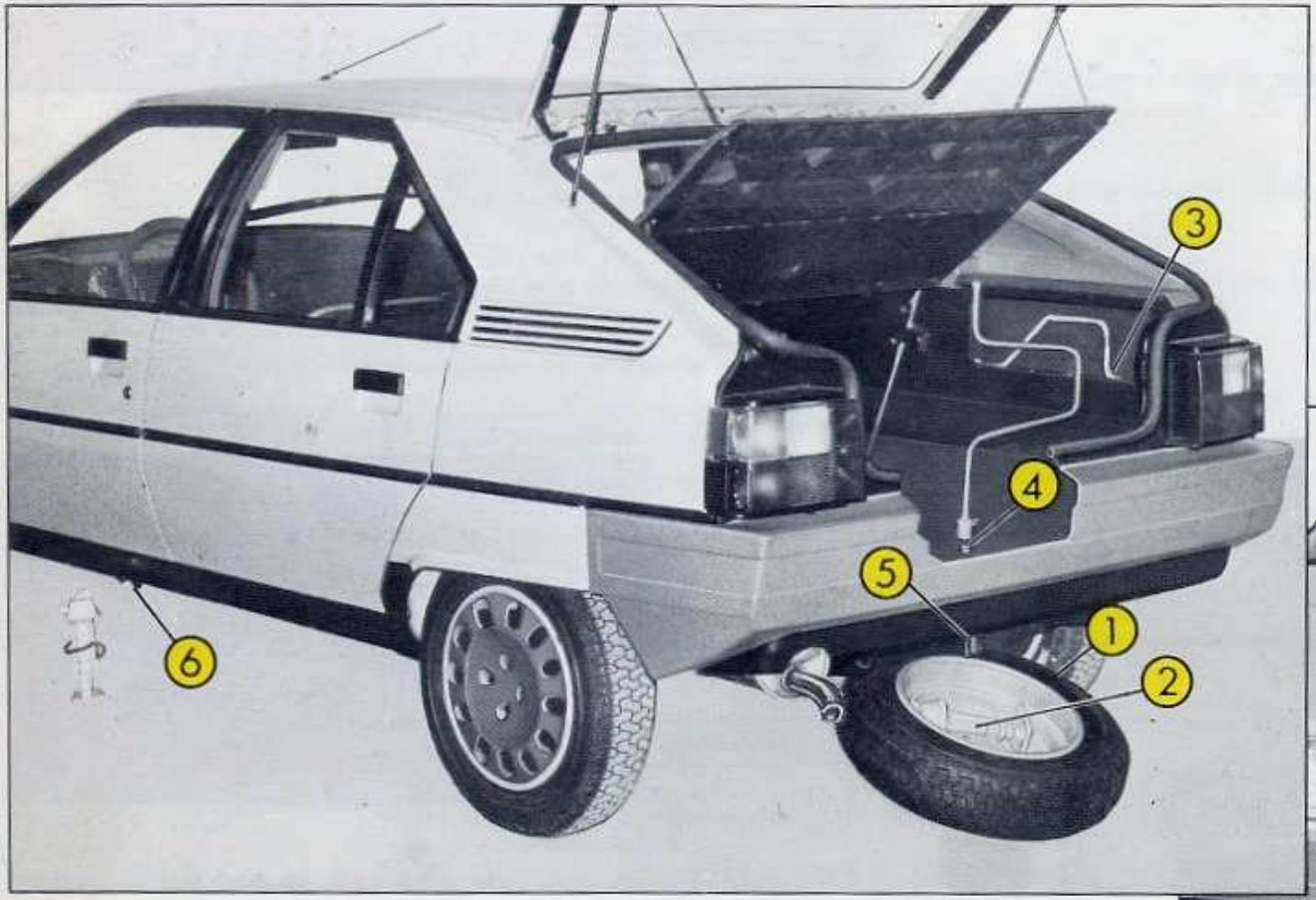

Fig. 1 Remplacement d'une roue
1 - *Roue de secours*
2 - *Rangement du cric*
3 - *Rangement du démonte-roue*
4 - *Vis de maintien du porte-roue*
5 - *Crochet du porte-roue*
6 - *Emplacement du cric*

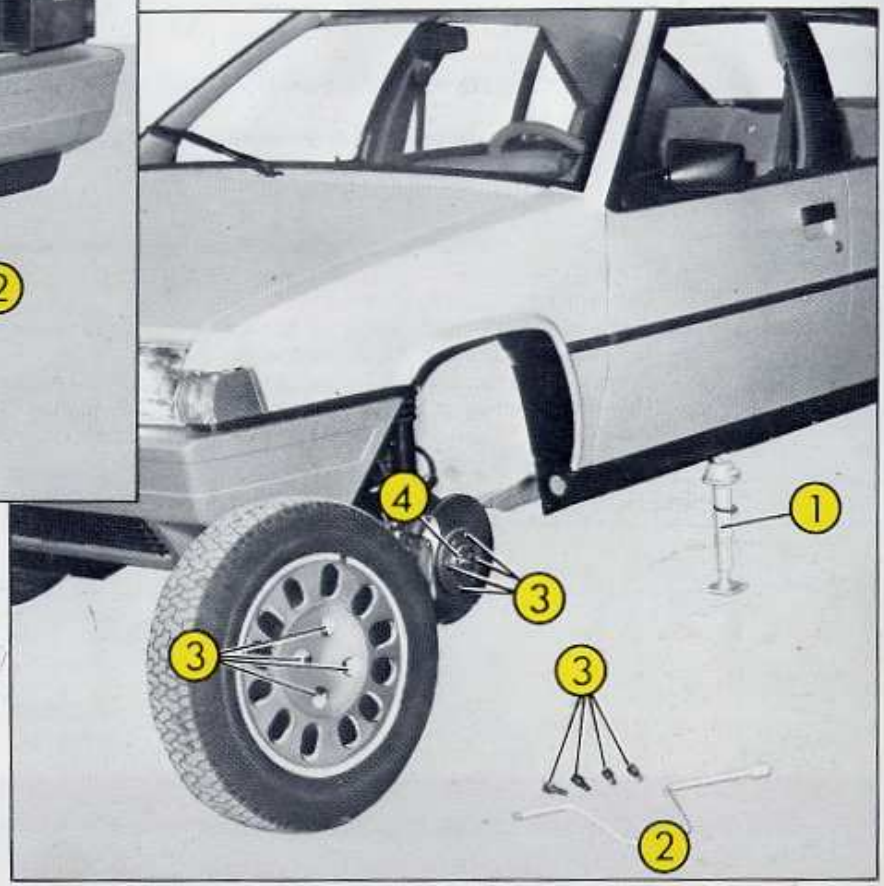

Fig. 2 Remplacement d'une roue
1 - *Cric*
2 - *Démonte-roue*
3 - *Vis de roue, passages et logements*
4 - *Moyeu de roue*

Outillage

Fig. 1

- Le démonte-roue **(Rep. 3)** se trouve dans le coffre, dans l'alvéole côté droit.
- Le cric **(Rep. 2)** se range dans la roue de secours **(Rep. 1),** sous le coffre à bagages.

Roue de secours

Fig. 1

Dépose
- ► Desserrer la vis de maintien **(Rep. 4)** de 5 à 6 tours à l'aide du démonte-roue **(Rep. 3).**
- Soulever le porte-roue de manière à pouvoir dégager vers l'arrière le crochet **(Rep. 5),** puis laisser s'abaisser le porte-roue.

Remise en place
- ► Procéder en sens inverse, sans oublier de replacer le cric dans le creux de la roue. Resserrer à fond la vis de maintien **(Rep. 4).**

Remplacement d'une roue

Fig. 1 et 2

Démontage
- ► Pour cette opération, il n'est pas nécessaire de déposer l'enjoliveur.
- Si possible, placer la voiture sur un sol plan et stable.
- Serrer le frein d'immobilisation.
- Faire tourner le moteur au ralenti.
- Placer le levier de réglage de la garde au sol en position haute (voir page 14).
- Lorsque la voiture est à sa hauteur maximale : accrocher le cric **(Rep. 1)** à l'emplacement prévu **(Rep. 6),** situé au niveau de la porte avant.
- Développer alors le cric jusqu'au sol.
- Débloquer, sans les dévisser complètement, les quatre vis de roue.
- Développer à nouveau le cric **(Rep. 1)** jusqu'à ce que la roue à changer soit à quelques centimètres du sol.
- Achever de dévisser les vis de roue, puis dégager celle-ci en la tirant vers soi.

Remontage
- ► Engager la nouvelle roue sur le moyeu **(Rep. 4).**
- Repérer le bon positionnement de la roue.
- Remettre en place les quatre vis de roues **(Rep. 3)** et les serrer sans les bloquer.
- Rétracter le cric **(Rep. 1),** et le dégager.
- Finir de serrer fermement les vis de roue, celle-ci étant au sol.
- Remettre le levier de réglage de la garde au sol à la position de route.
- Rétablir dès que possible la pression de gonflage de la nouvelle roue (voir page 27).

Enjoliveur de roues

suivant équipement

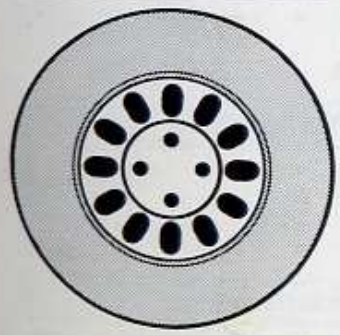

Grand enjoliveur : *Dépose :* Maintenir l'enjoliveur par les alvéoles et le tirer fermement pour le dégager.

Pose : Le centrer visuellement sur la roue par rapport aux trous de fixation et en orientant le passage de valve. Frapper avec la paume de la main jusqu'à l'accrochage effectif des agrafes.

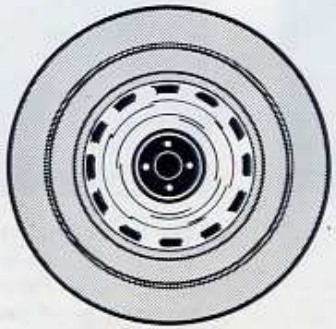

enjoliveur central : Maintenu par les vis de roue, le remettre en place lorsque celles-ci sont bloquées. Pour ce faire, présenter les quatres trous de l'enjoliveur face aux têtes de vis, l'engager à fond et frapper avec la paume de la main jusqu'à enclenchement des clips de maintien.

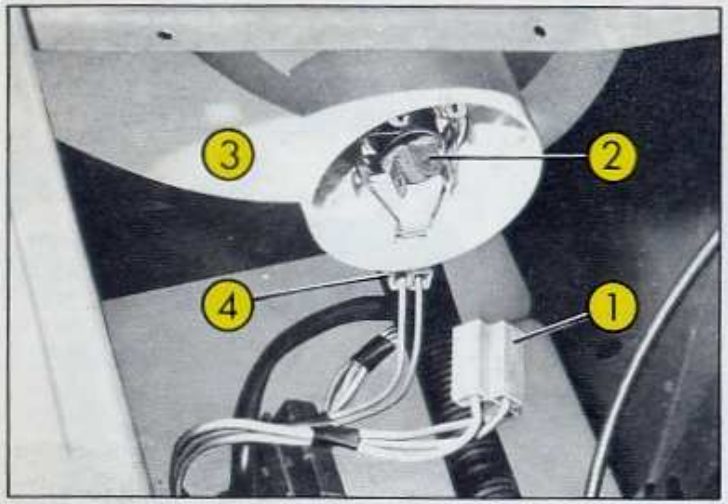

Fig. 3 Lampe de projecteur
1 - *Connecteur*
2 - *Collerette d'ampoule*
3 - *Parabole du projecteur*
4 - *Lanterne*

Projecteurs Halogène Type H4 12 V 60/55 W Fig. 3 à 5

Le changement des lampes Halogène doit se faire projecteurs éteints depuis quelques minutes.
Ne pas toucher directement l'ampoule neuve avec les doigts, ne pas utiliser de chiffon pelucheux.

Dépose d'une lampe

► Enlever le connecteur **(Rep. 1)** en le tirant vers l'arrière.
- Pincer les extrémités du ressort de maintien **(Rep. 5)** pour le libérer des crans de maintien et le rabattre.
- Dégager l'ampoule en la tirant hors de la parabole du projecteur **(Rep. 3)** par sa collerette métallique **(Rep. 2)**.

Pose d'une lampe

► Introduire l'ampoule dans la parabole du projecteur en positionnant les crans d'orientation **(Rep. 6)**.
- Relever le ressort de maintien et le verrouiller en pinçant ses extrémités **(Rep. 5)** pour les enclencher dans leurs crans respectifs.
- Rebrancher le connecteur **(Rep. 1)**.

Après tout changement de lampe, faire vérifier par un agent Citroën le réglage des projecteurs.

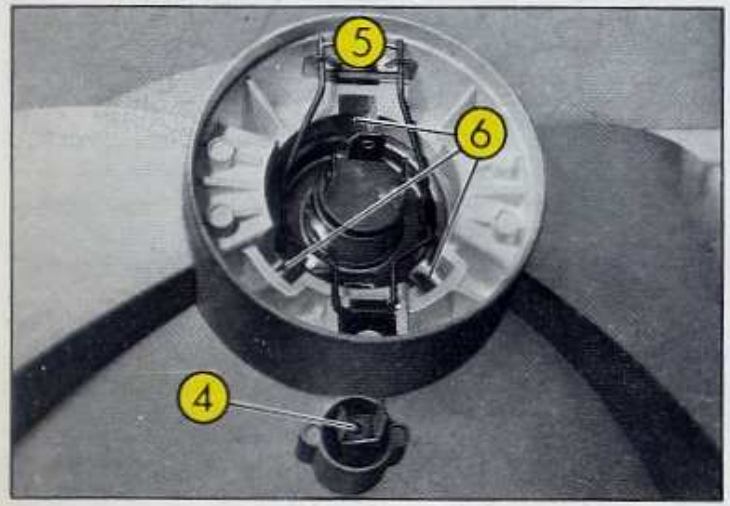

Fig. 4 Lampe de projecteur
4 - *Lanterne*
5 - *Ressort de maintien*
6 - *Crans d'orientation de l'ampoule*

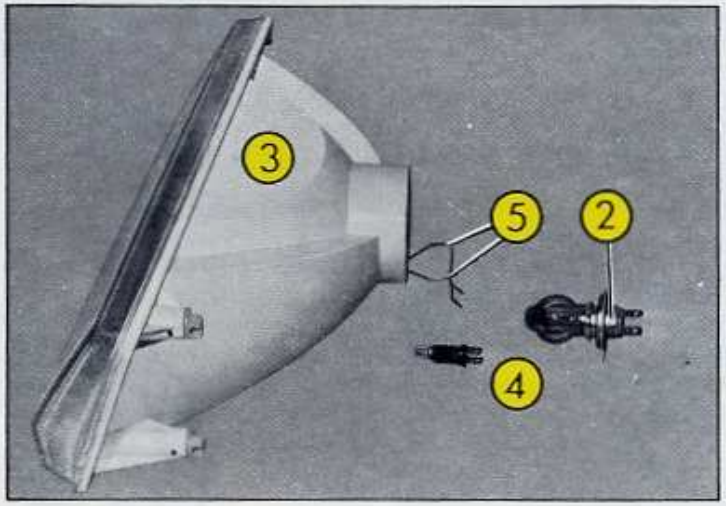

Fig. 5 Lampe de projecteur
2 - *Collerette d'ampoule*
3 - *Parabole du projecteur*
4 - *Ampoule de lanterne*
5 - *Ressort de maintien*

Feux de signalisation

Avant

Fig. 3 à 5

Lanternes ► Type T8/4 — 12 volts — 4 watts

- Elles sont incorporées dans la partie inférieure de la parabole des projecteurs **(Rep. 4).**
- Tirer sur le connecteur-douille pour amener la lampe à changer hors de la parabole. Au remontage, veiller à ce que le connecteur soit bien enclenché.

Fig. 6

Indicateurs de direction ► Type P25/1 — 12 volts — 21 watts.

- De l'intérieur du compartiment moteur, déposer le boîtier **(Rep. 1)** en appuyant sur les languettes d'accrochage **(Rep. 2).**
- Débrancher le connecteur **(Rep. 3)** en le tirant, puis faire pivoter le porte-lampe **(Rep. 4)** pour dégager la lampe à changer.
- Au remontage, veiller au bon enclenchement du connecteur et à l'accrochage effectif du boîtier dans son logement.

Arrière

Fig. 7 et 8

Lanternes	► Type R19/5	12 volts	5 watts	**(Rep. A).**
Feux de stop	► Type P25/1	12 volts	21 watts	**(Rep. B).**
Feux de recul	► Type P25/1	12 volts	21 watts	**(Rep. C).**
Indicateurs de direction	► Type P25/1	12 volts	21 watts	**(Rep. D).**
Feux de brouillard	► Type P25/1	12 volts	21 watts	**(Rep. E).**

- Dans un même boîtier au bout de chaque aile.
  Pour déposer le boîtier : ouvrir la porte de coffre.
  - D'une main, appuyer sur le boîtier, de l'autre à l'intérieur du coffre, par l'alvéole latérale, pincer fortement le ressort de maintien **(Rep. 1)** pour dégager le boîtier.
  - Débrancher les connecteurs **(Rep. 2).**
  - Le boîtier étant libéré, déposer le porte-lampes en appuyant légèrement vers l'intérieur sur l'un des taquets d'arrêt **(Rep. 3)** tout en tirant pour dégager l'ensemble.
  - Au remontage, veiller au bon enclenchement des connecteurs, ainsi qu'à l'accrochage effectif des taquets et ressort de maintien.

Plaque de police ► Type R19/5 — 12 volts — 5 watts.

Deux éclaireurs sur la porte de coffre.

- Accès de l'intérieur de la porte en retirant le couvercle de trappe.

Eclairage intérieur

Boîte à gants	► Type T8/2	12 volts	2 watts.
Plafonniers	► Type navette	12 volts	7 watts.
Eclaireur de coffre	► Type C11	12 volts	5 watts.
Lecteur de cartes	► Type navette	12 volts	7 watts.

Instruments de bord

Le remplacement de ces lampes doit être effectué par un agent Citroën.

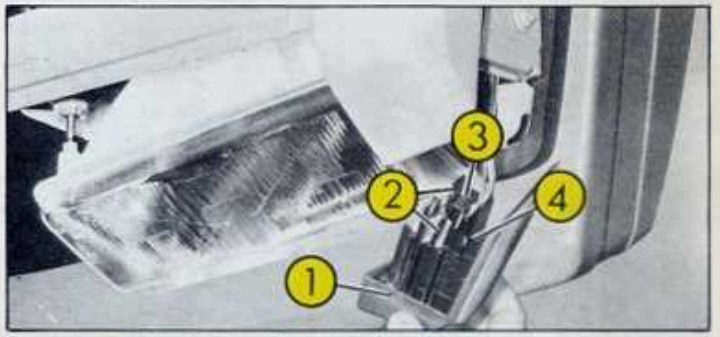

Fig. 6 Indicateurs de direction avant
1 - *Boîtier*
2 - *Languettes d'accrochage*
3 - *Connecteur* 4 - *Porte-lampe*

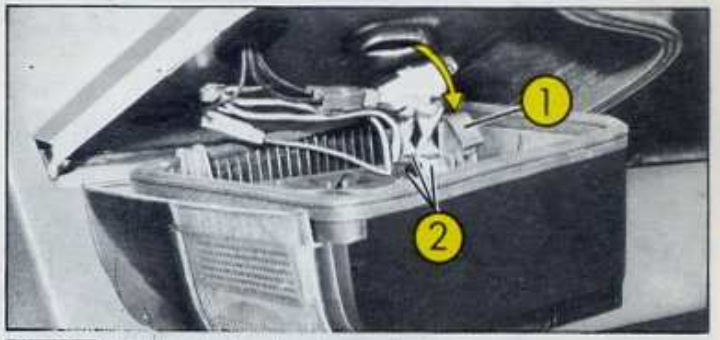

Fig. 7 Boîtier de signalisation arrière
1 - *Ressort de maintien*
2 - *Connecteurs*

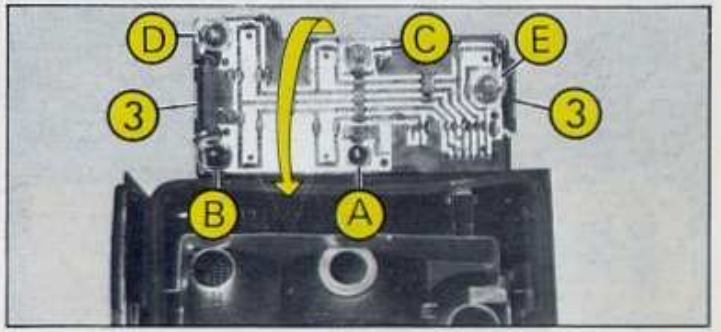

Fig. 8 Boîtier de signalisation arrière
3 - *Taquets d'arrêt*

Fig. 9 Réglage des projecteurs
1 - *Vis de réglages*

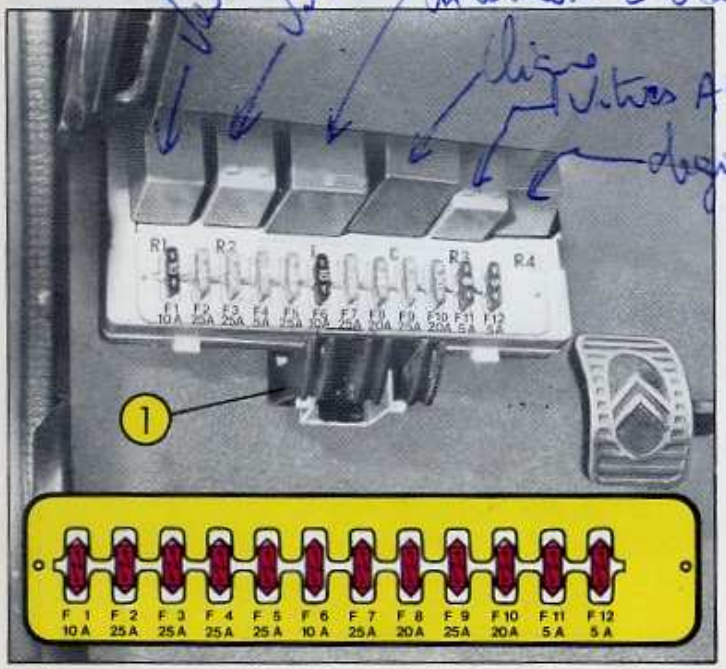

Fig. 10 Boîtier des fusibles
1 - *Palette de déverrouillage*

Réglage des projecteurs

Fig. 9

Ces réglages ne peuvent être correctement effectués que dans un atelier disposant de l'équipement de contrôle nécessaire.
Il est recommandé d'en confier le soin à un agent Citroën.
Les réglages de la portée et l'orientation s'effectuent en agissant sur les vis **(Rep. 1).**

Remplacement d'un fusible

Fig. 10

Le boîtier est situé dans l'habitacle sous la planche de bord côté conducteur.
Pour accéder aux fusibles, tirer sur la palette de déverrouillage **(Rep. 1)** et faire basculer le boîtier vers le bas ; celui-ci s'avance légèrement. Lors de la remise en place, le repousser sous la planche de bord avant de le remonter et accrocher le dispositif de verrouillage.
Il est nécessaire, avant de remplacer un fusible, d'avoir reconnu la cause de l'incident et d'y avoir remédié.
Remplacer le fusible par un autre de même ampérage.

TABLEAU DES FUSIBLES *suivant équipement*

F1 - 10 A
Etouffoir
Feux de recul
Excitation alternateur
R1 Relais moto-ventilateur

F2 - 25 A
Pulseur chauffage
Commutateur droit (+ coupé), clignotants
Tableau de bord (+ coupé) voyants
Jauges, montre, compte-tours.

F3 - 25 A
Eclairage : tableau de bord, commandes de chauffage, allume-cigares et cendrier
Bornes radio
Feux de stop
R4 Relais lunette AR chauffante
R2 R3 Relais lève-vitres avant et arrière
I Essuie-glace/lave-glace AV et AR

F4 - 25 A
Condamnation des portes

F5 - 25 A
R1 Moto-ventilateur

F6 - 10 A
Commutateur droit (+ direct), détresse

F7 - 25 A
R2 Lève-vitres arrière

F8 - 20 A
Eclairage coffre
Tableau de bord (+ direct), montre
Allume-cigares
Radio
Plafonnier
Boîte à gants

F9 - 25 A
R3 Lève-vitres avant

F10 - 20 A
Avertisseur sonore
R4 Lunette arrière chauffante

F11 - 5 A
Feux arrière de brouillard

F12 - 5 A
Lanternes

Remplacement de la batterie

Fig. 11

Références :
- Sur BX moteur 1360 cm³ ▶ 12 volts 175/35 ampères-heure Type L1.
- Sur BX moteur 1580 cm³ ▶ 12 volts 225/45 ampères-heure Type L2.

Dépose
▶ Débrancher la batterie en commençant toujours par la borne négative **(Rep. ⊖)**.
- Dévisser l'écrou de la barrette de maintien **(Rep. 1)** et retirer cette dernière.
- Faire glisser la batterie vers l'axe de la voiture, puis l'enlever en la soulevant.

Remontage
▶ Veiller à la bonne orientation des bornes.
- S'assurer que le rebord de la batterie est bien placé avant d'immobiliser l'ensemble en resserrant l'écrou de fixation sur la barrette de maintien.
- Rebrancher la batterie en commençant par la borne positive **(Rep. ⊕)**.

Remplacement d'une bougie

Fig. 12

Références :

Moteur 1 360 cm³	Moteur 1 580 cm³
AC-C 42 LTS Champion BN 9 Y Marchal SC - GT 34,5 H	AC-C 42 LTS Champion BN 7 Y

Ecartement des électrodes : de 0,65 à 0,75 mm.
Une clé spéciale est à disposition sous capot sur le passage de roue avant gauche.

Démontage :
▶ Débrancher le fil de bougie en tirant sur l'embout.
- Commencer de dévisser avec la clé spéciale en introduisant une broche **(Rep. 1)** dans la dent de loup **(Rep. 2)**.
- Coiffer l'isolant de la bougie avec un tube caoutchouc pour achever ainsi la dépose de la bougie.

Remontage
▶ Coiffer l'isolant de la bougie avec le tube caoutchouc et visser le plus loin possible.
- Achever de serrer avec la clé spéciale en la manœuvrant avec le levier de blocage **(Rep. 3)**.

Lors des manipulations, prendre soin de ne pas détériorer l'isolant de la bougie. Lors du remplacement d'une bougie sur BX moteur 1 360 cm³, défaire le prolongateur de la bougie à changer et le monter sur la nouvelle.

Remplacement, en dépannage, du liquide vert « LHM »

En cas d'urgence, il est possible d'utiliser en remplacement du liquide vert « LHM » une huile moteur fluide « SAE 10 » ou « SAE 20 », ou une huile pour boîte de vitesses automatique « Type A - Suffixe A » ou « Dexron ».
Il faut alors faire effectuer, dès que possible, par un agent Citroën, une vidange du réservoir et refaire le plein avec le liquide minéral vert « LHM ».

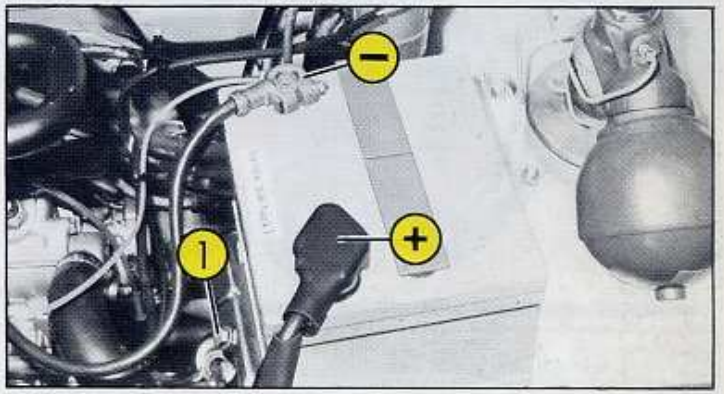

Fig. 11 Remplacement de la batterie
⊕ - *Borne positive*
⊖ - *Borne négative*
1 - *Barrette de maintien*

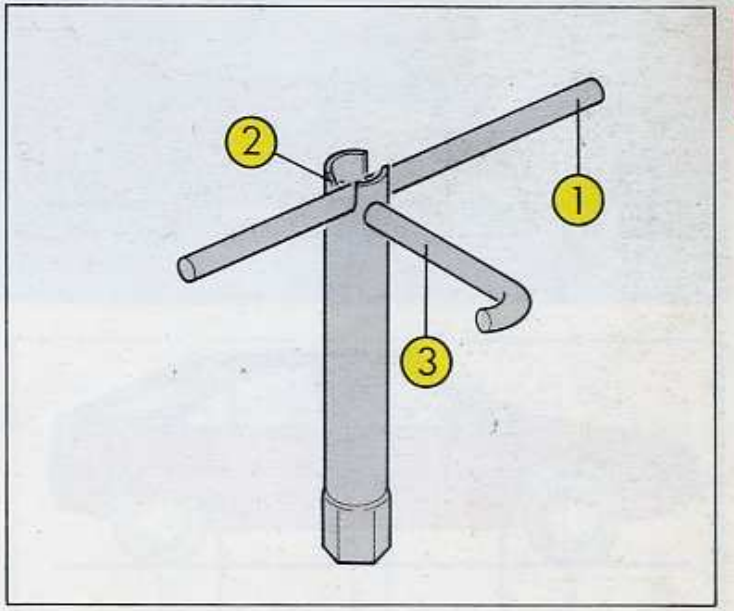

Fig. 12 Bougies
1 - *Broche*
2 - *Dent de loup*
3 - *Levier de blocage*

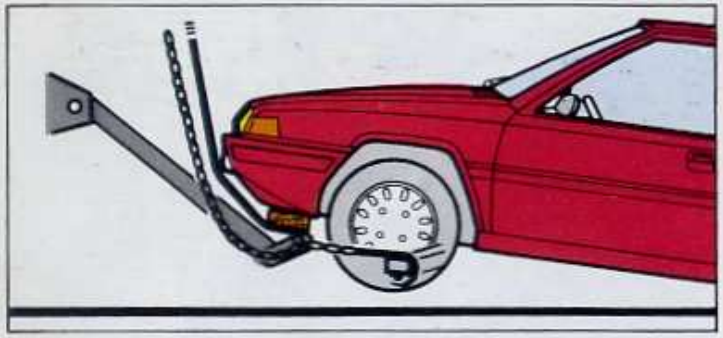

Fig. 13 Remorquage par l'avant

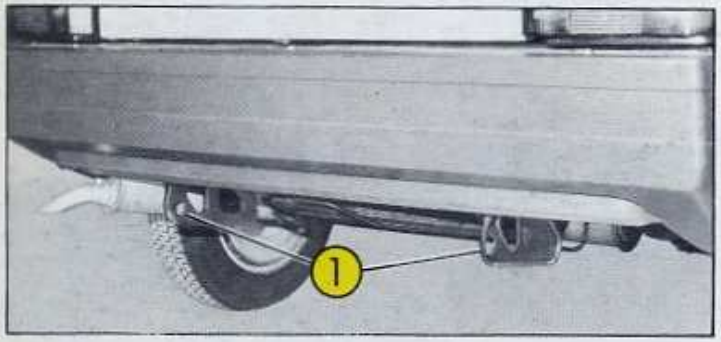

Fig. 14 Remorquage par l'arrière
2 - *Anneaux d'accrochage*

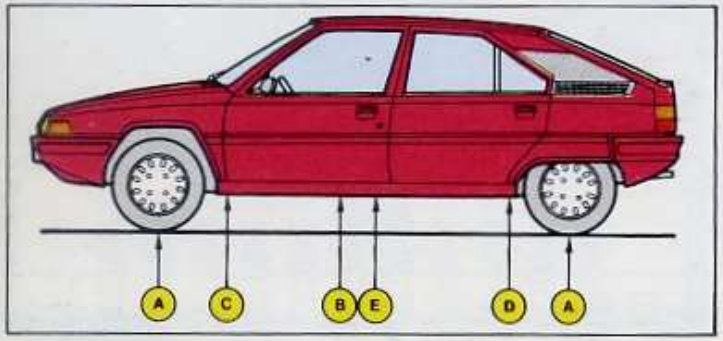

Fig. 15 Points de levage

Remorquage — *Voiture au sol* — Fig. 13 et 14

- Ne peut s'effectuer que circuit hydraulique en pression.
  Au cas contraire, et exceptionnellement, ne remorquer la voiture que sur de faibles distances et bon revêtement.

Par l'avant ► Accrocher une barre à l'anneau spécialement prévu sous l'avant côté gauche.
Par l'arrière ► Utiliser les anneaux d'accrochage **(Rep. 1).**

En soulevant la voiture

Par l'avant ► Fixer les crochets à chacun des bras de suspension.
- Interposer un madrier sous la voiture.
- La protection du pare-chocs est assurée par le tablier de caoutchouc.
- Soulever progressivement et sans à-coups.

Par l'arrière ► Procéder de même en fixant les crochets sur la traverse d'essieux.

Levage — Fig. 15

Utiliser impérativement les emplacements suivants :
- Ⓐ Points de levage sous les roues avant et arrière.
- Ⓑ Points d'appui du cric ► Pour changement de roue (également pour cric rouleur d'atelier).
- Ⓒ + Ⓓ Points d'appui ► Pour levage avec pont à 2 colonnes.
- Ⓒ + Ⓔ Points d'appui ► Pour levage avec pont avec élévateur à fourche.

Opacité sur le pare-brise

Dès l'apparition d'un voile sur le pare-brise, dès que l'essuie-glace étend les dépôts formés sur le pare-brise au lieu de les effacer nettement, mettre le lave-glace en fonction par impulsions successives sur le levier de commande (4 ou 5 suffisent).

Très important : Pour obtenir une qualité d'essuyage optimum :
Citroën recommande d'utiliser exclusivement l'additif concentré distribué par son réseau (Réf. Citroën ZC 9858242 U). Suivre les indications portées sur le flacon.

Nota : Cet additif ne constitue pas d'antigel. En saison froide, ajouter de l'alcool à brûler avant de compléter avec de l'eau claire. (Ex. 1 litre d'alcool pour 1 plein du bocal, assure une protection jusqu'à – 15 °C environ).
Le réseau Citroën distribue également un additif prêt à l'emploi donnant satisfaction en hiver comme en été.
L'efficacité de l'essuyage dépend également de l'état et la propreté du balai d'essuie-glace (voir page 28).

Serrures bloquées par le gel

Préventivement ► Au début de la saison froide, introduire dans les serrures une petite quantité de glycérine ou de glycol avec une burette ou un compte-gouttes.
En dépannage ► Chauffer légèrement la clé de serrure à la flamme d'une allumette ou d'un briquet, avant de la réintroduire.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Généralités	40
Moteur	42
Transmission	44
Installation hydraulique	44
Suspension	46
Freinage	47
Direction et roues	48
Equipement électrique	49
Carrosserie	50
Equipement radio	50

Ce chapitre vous permettra de faire, si vous le désirez, plus ample connaissance avec votre voiture.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

suivant équipement

Traction avant	BX		BX 14 E - BX 14 RE		BX 16 RS - BX 16 TRS
Puissance administrative	6		7		7
Vitesse maximale théorique	155 km/h		163 km/h		176 km/h
	Pneus 145 SR 14	Pneus TRX	Pneus 145 SR 14	Pneus TRX	Pneus TRX
Vitesse aux 1 000 tr/mn	Couple 15/58		Couple 15/58		Couple 16/67
En km/heure 1	7,18	7,16	7,19	7,16	7,76
2	13,45	13,41	12,16	12,11	13,65
3	20,27	20,21	18,60	18,54	20,08
4	29,57	29,48	24,84	24,76	26,53
5			30,89	30,80	33,97
AR	7,81	7,79	7,83	7,79	7,71

Poids et répartition Charges					
A vide	900 kg				950 kg
Sur l'avant	543 kg				577 kg
Sur l'arrière	357 kg				373 kg
En charge	1 380 kg				1 430 kg
Maxi admis sur l'avant	720 kg				760 kg
Maxi admis sur l'arrière	680 kg				690 kg
Total roulant	2 380 kg				2 530 kg
Remorque freinée *	1 000 kg				1 100 kg
Remorque non freinée *	450 kg				475 kg

Cotes d'encombrement			
Empattement	2,655 m	Largeur hors-tout	1,660 m
Porte-à-faux avant	0,822 m	Voie avant	1,410 m
Porte-à-faux arrière	0,753 m	Voie arrière	1,354 m
Longueur hors tout	4,230 m	Hauteur hors tout : BX, BX14 : 1,358 m - BX16 : 1,365 m	

(*) Voir page 53.

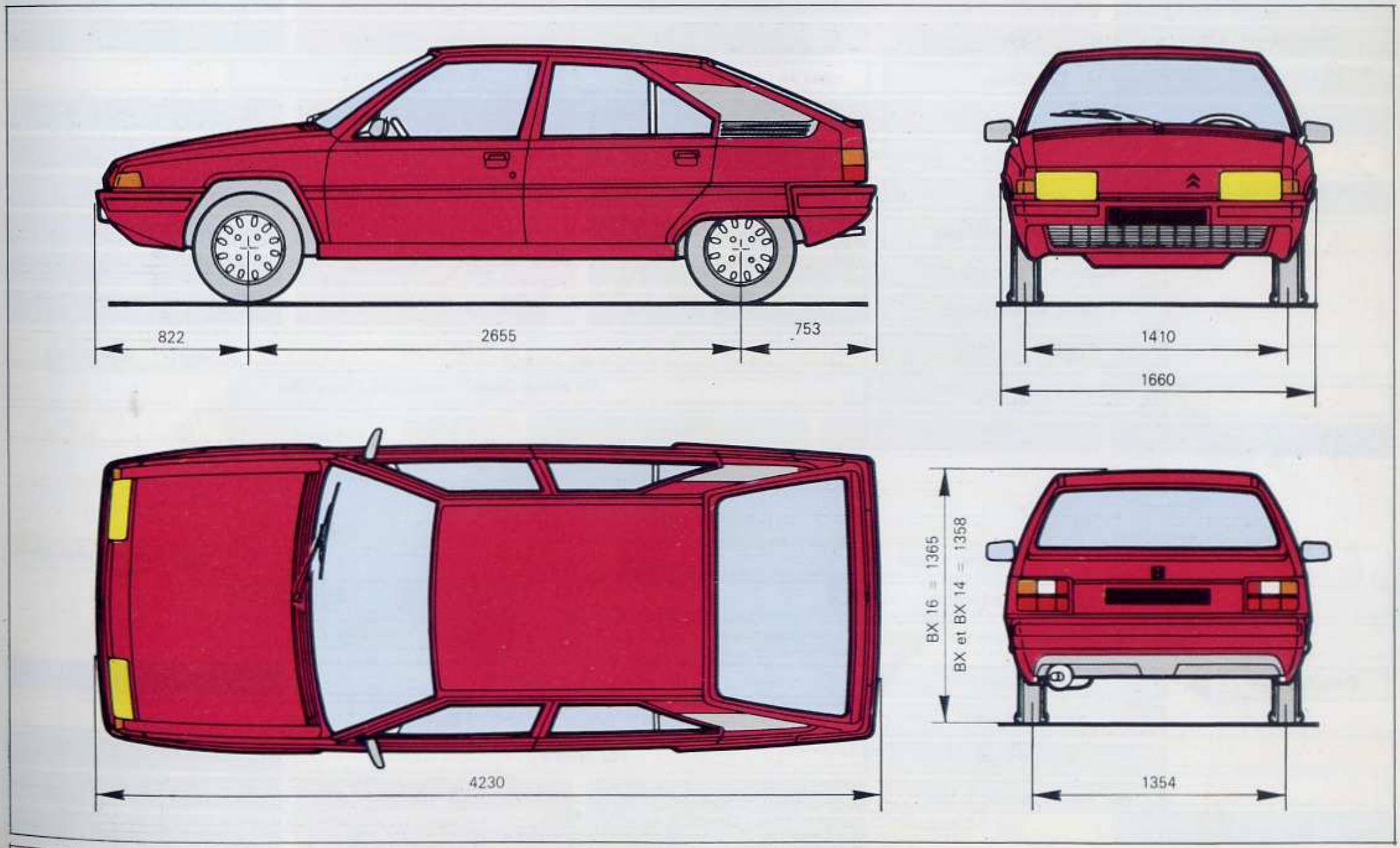

Fig. 1 Cotes d'encombrement

Moteurs

	BX	BX 14 E - BX 14 RE	BX 16 RS - BX 16 TRS
Citroën	Type 150 A	Type 150 C	Type 171 A
Cylindres	4 en ligne		
Alésage	75 mm	75 mm	83 mm
Course	77 mm	77 mm	73 mm
Cylindrée	1 360 cm^3	1 360 cm^3	1 580 cm^3
Rapport volumétrique	9,3/1	9,3/1	9,5/1
Puissance maximale ISO	44,6 kW à 5 500 tr/mn	51,8 kW à 5 750 tr/mn	64,7 kW à 6 000 tr/mn
Couple maximal ISO	10,6 m.daN à 2 500 tr/mn	10,6 m.daN à 3 000 tr/mn	12,5 m.daN à 3 500 tr/mn
Régime maximal	6 200 tr/mn		
Culasse et bloc-cylindres	En alliage léger - chemises amovibles		
Vilebrequin	5 paliers		

Distribution

Soupapes	En tête avec culbuteurs		En tête sans culbuteur
Arbre à cames	1 en tête		
Commande	Par chaîne		Par courroie crantée
Jeu aux soupapes à froid	Admission : 0,10 à 0,15 mm	Admission : 0,10 à 0,15 mm	Admission : 0,15 à 0,25 mm
	Echappement : 0,20 à 0,30 mm	Echappement : 0,20 à 0,30 mm	Echappement : 0,35 à 0,45 mm

		BX	BX 14 E - BX 14 RE	BX 16 RS - BX 16 TRS
Alimentation	Carburant	Essence super	Essence super	Essence super
	Capacité du réservoir	44 litres		52 litres
	Carburateur	Solex	Solex	Weber
	Pompe à essence	Mécanique à poussoir		
	Starter	A commande manuelle		Automatique
	Filtre à air	Sec à capacité		
Graissage		Sous pression		
	Filtre à huile	Cartouche interchangeable		
	Capacité en huile	4,5 litres	5 litres	5 litres
Refroidissement		Eau + antigel		
	Capacité du circuit	6,5 litres (y compris chauffage)		
	Ventilateur	A entraînement électrique, commandé par thermocontact		
Allumage		Transistorisé à déclenchement magnétique		
	Ordre d'allumage	1 - 3 - 4 - 2		
	Réglage de l'avance	8° à 850 t/mn	10° à 850 t/mn	10° à 850 t/mn

Transmission

Embrayage	BX	BX 14 E - BX 14 RE	BX 16 RS - BX 16 TRS
	Disque unique fonctionnant à sec		
	Disque ∅ 180 mm		Disque ∅ 200 mm
	Ressort diaphragme		
	Commande mécanique		
Boîte de vitesses, renvoi et différentiel	Boîte à 4 ou 5 vitesses synchronisées, sans prise directe Commande mécanique par levier au plancher		
Rapports de démultiplication	Couple 15/58	Couple 15/58	Couple 16/67
1er	0,0665	0,0665	0,0721
2e	0,1246	0,1125	0,1268
3e	0,1877	0,1722	0,1865
4e	0,2738	0,2299	0,2464
5e		0,2860	0,3155
AR	0,0724	0,0724	0,0716
Joints de transmission	Homocinétiques RZEPPA côté roues Tripodes coulissants en sortie de différentiel		

Installation hydraulique

Pompe	Volumétrique 5 pistons entraînée par courroies
Capacité du réservoir à la vidange	4 litres environ
Volume de l'accumulateur principal	0,4 litre
Pression maximale de l'accumulateur	175 bars
	Avertisseur lumineux du niveau mini de « LHM »

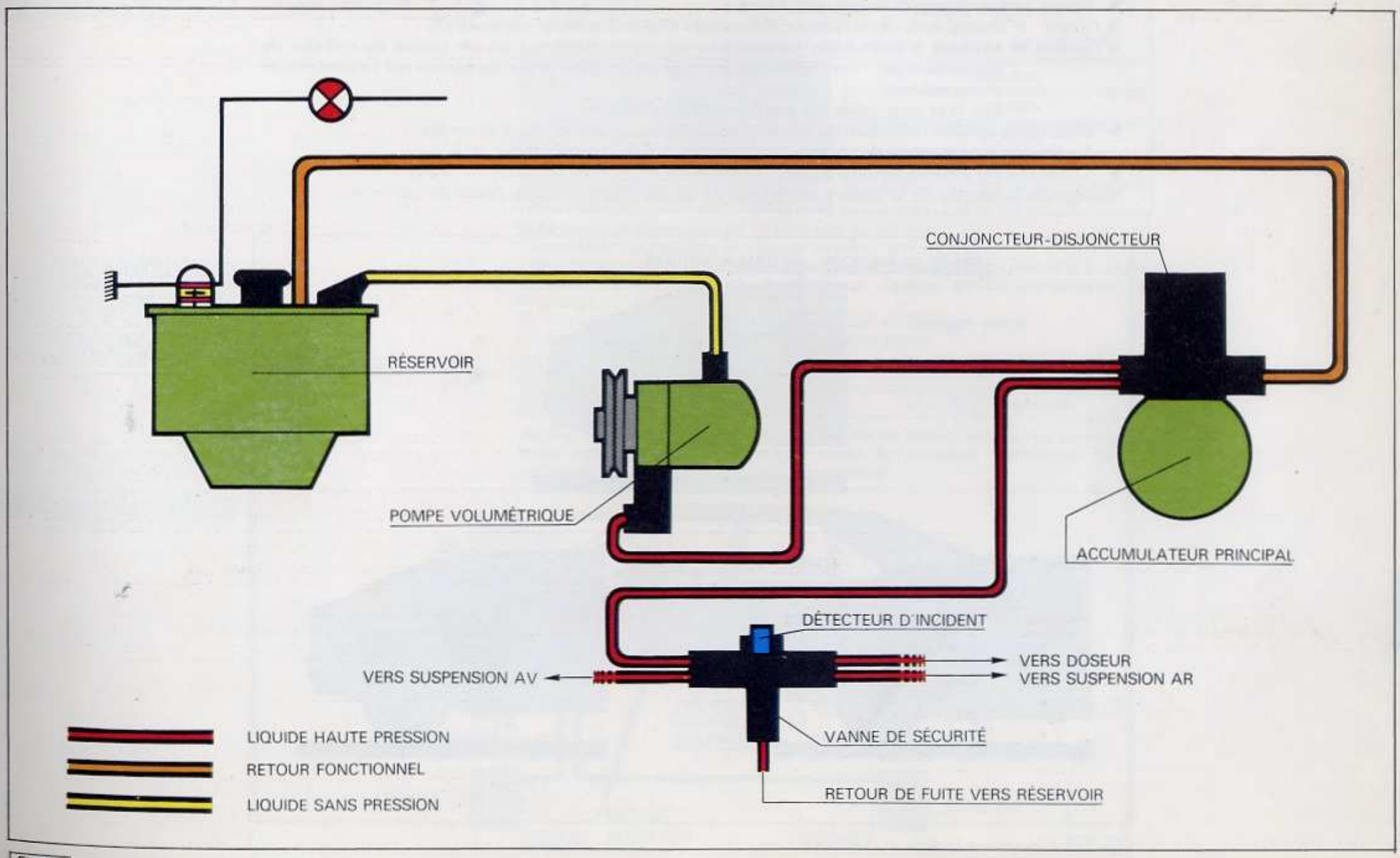

Fig. 2 Réserve de pression hydraulique

► Roues indépendantes à l'avant et à l'arrière.

A l'avant ► Essieu avec bras inférieur de guidage relié à une barre stabilisatrice.

A l'arrière ► Un bras à articulation transversale vient prendre appui sur un piston du cylindre de suspension par l'intermédiaire d'une tige de poussée et sur les butées par l'intermédiaire d'une palette.
Les bras sont reliés par une barre stabilisatrice.

► Ensembles sphères/cylindres de suspension hydropneumatique avant et arrière.
Equilibrage automatique des pressions du système d'un même essieu.

► Correcteurs d'assiette automatiques.

Réglage de la hauteur de la voiture au-dessus du sol par commande au poste de conduite.

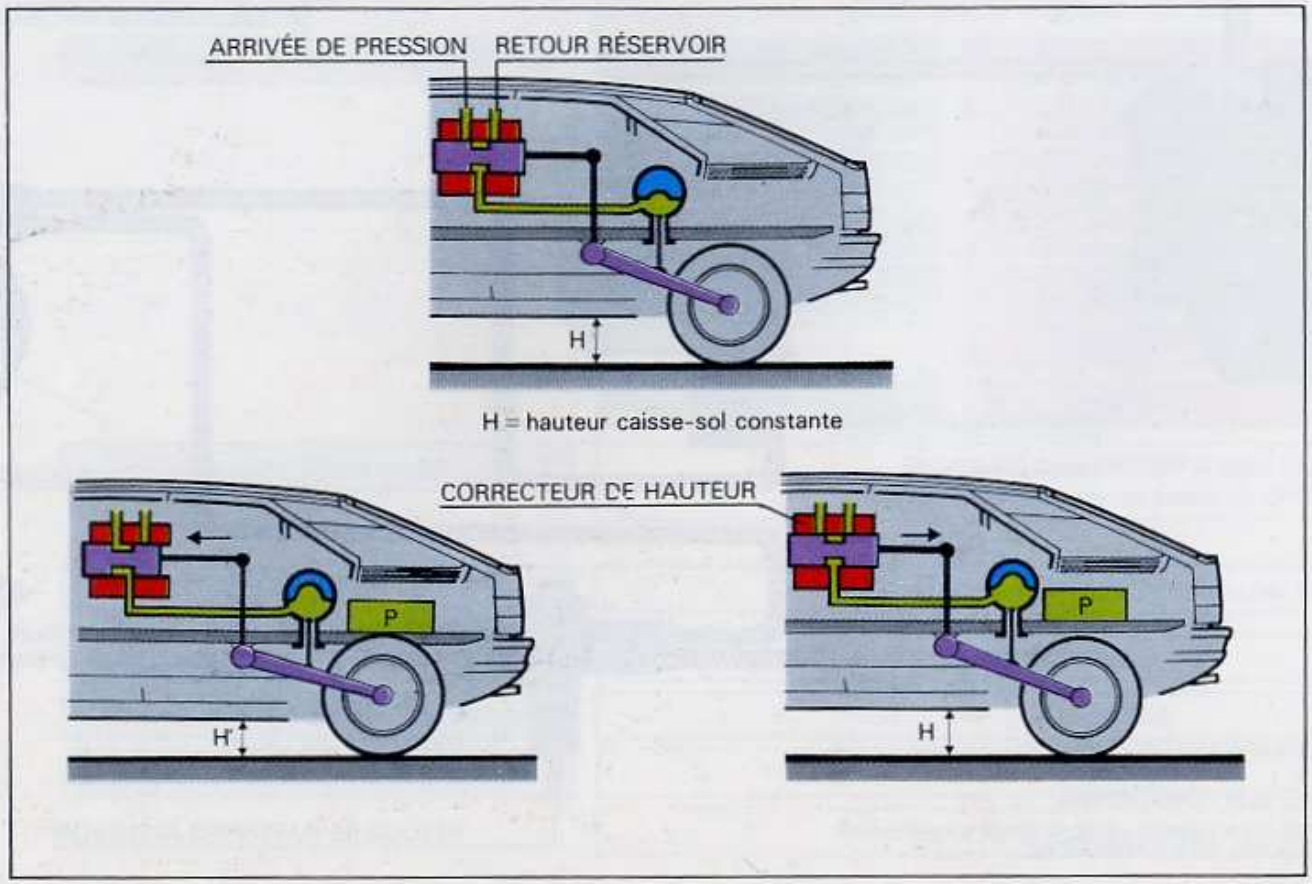

Fig. 3 Correction d'assiette

Frein principal ▶

Disques à l'avant et à l'arrière. Pression hydraulique dirigée sur :
- deux étriers flottants comportant un piston à l'avant
- deux étriers fixes comportant deux pistons opposés à l'arrière

Diamètre disques AV	∅ 266 mm
Diamètre disques AR	∅ 224 mm
Diamètre pistons AV	∅ 50 mm
Diamètre pistons AR	∅ 30 mm
Surface totale du frein	208 cm²

Rattrapage automatique de l'usure des garnitures.
Commande hydraulique ▶ liquide minéral vert « LHM ».
Efficacité constante assurée par pression provenant d'une réserve d'énergie.
Limitation automatique du freinage sur l'essieu arrière en fonction de la charge.
■ *Voyant de pression minimale du circuit de freinage avant.*
□ *Voyant d'usure des plaquettes de freins avant.*

Frein secondaire ▶

Surface totale du frein	140 cm²
Rapport des bras de levier	247,5/27,5 environ

Action mécanique sur les disques des roues avant. Mâchoires communes avec freins avant. Commande à main au plancher. Rattrapage de jeu automatique par action sur le frein principal.

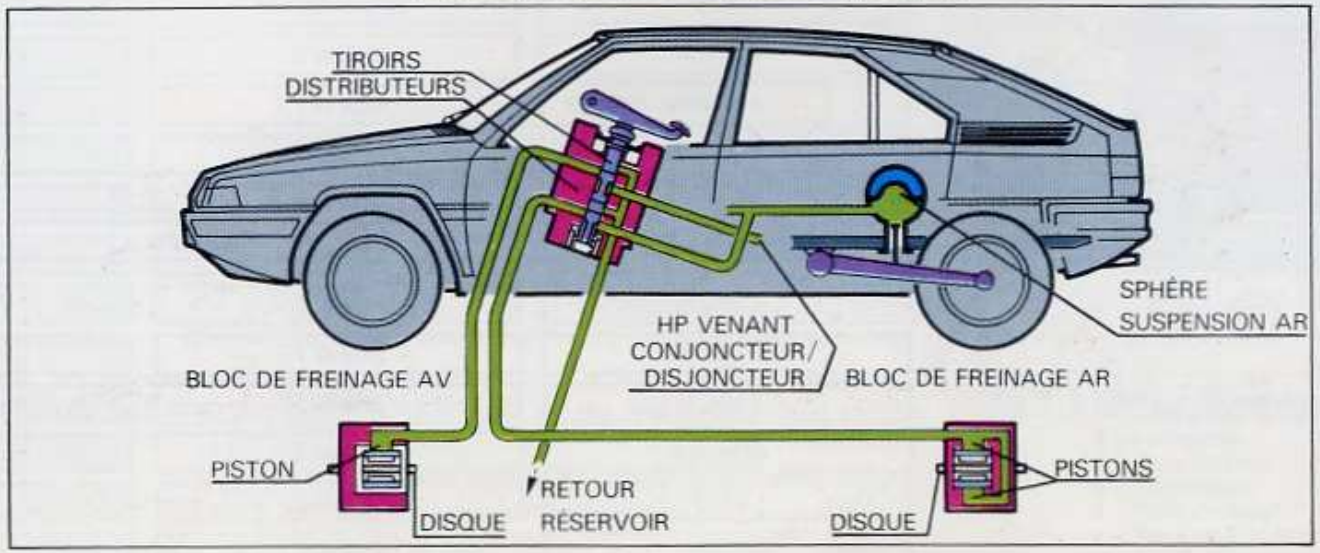

Fig. 4 Schéma de freinage

Direction	A crémaillère
Démultiplication	1/20
Diamètre de braquage (entre murs)	10,84 mètres environ
Fixation des roues	Par 4 vis
Jantes	Sur BX - BX 14 E - BX 14 RE : 450 B 14 FH4.30
	Sur BX 16 RS - BX 16 TRS : 120 TR 365 FH4.30
Pneumatiques	Voir page 27

Essieu avant

Carrossage	0° ± 30'
Chasse	2° ± 35'
Pincement	0 à 3 mm
Inclinaison de pivot	11° 58'

Essieu arrière

Carrossage	0° ± 30'
Pincement	0,4 à 3,7 mm

Tension	12 volts	
	BX - BX 14 E - BX 14 RE	BX 16 RS - BX 16 TRS
Batterie	175/35 Ah L1	225/45 Ah L2
Alternateur		
Puissance	750 watts	
Début de charge	500 tr/mn moteur	
Démarreur		
Puissance	700/740 watts	
Bougies	AC-C 42 LTS Champion BN 9 Y Marchal SC - GT 34,5 H	AC-C 42 LTS Champion BN 7 Y
Lampes		
Projecteurs	55/60 watts	H 4
Lanternes avant	5 watts	R 19/5
Clignotants avant	21 watts	P 25/1
Lanternes arrière	5 watts	R 19/5
Clignotants arrière	21 watts	P 25/1
Eclaireurs plaque de police	5 watts	R 19/5
Feux de stop	21 watts	P 25/1
Feux de recul	21 watts	P 25/1
Feux arrière de brouillard	21 watts	P 25/1
Plafonniers	7 watts	navette
Eclaireur de coffre	5 watts	C 11
Lecteur de carte	7 watts	navette

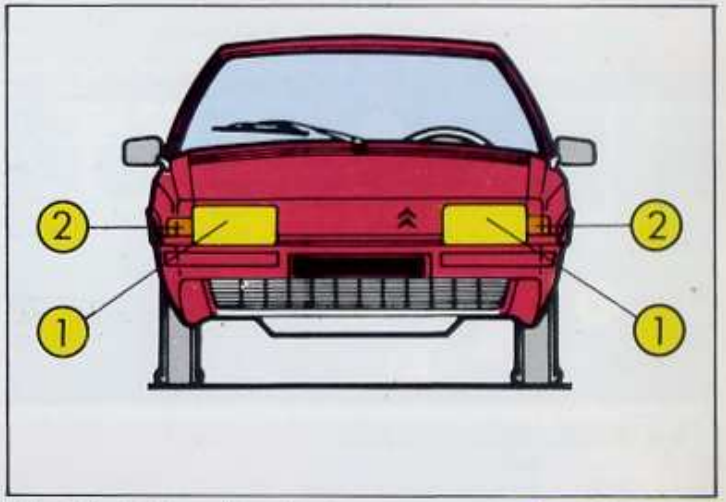

Fig. 5 Eclairage/signalisation — Avant

1 - *Projecteurs et lanternes*
2 - *Clignotants*

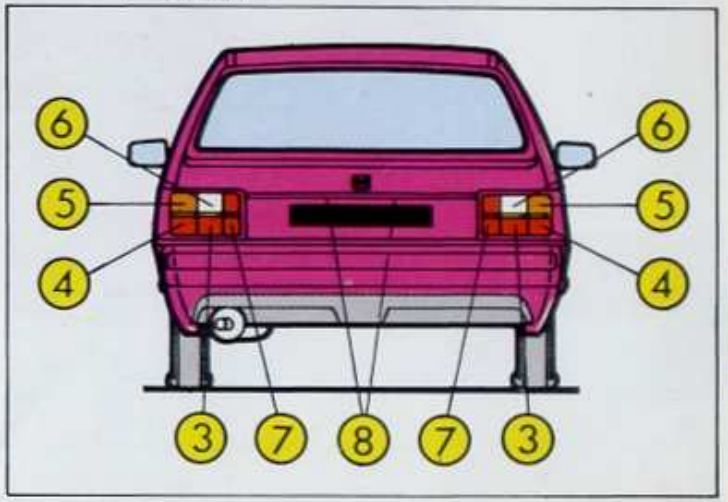

Fig. 6 Eclairage/Signalisation — Arrière

3 - *Lanternes*
4 - *Feux de stop*
5 - *Clignotants*
6 - *Feux de recul*
7 - *Feux de brouillard*
8 - *Eclaireurs plaque de police*

Carrosserie

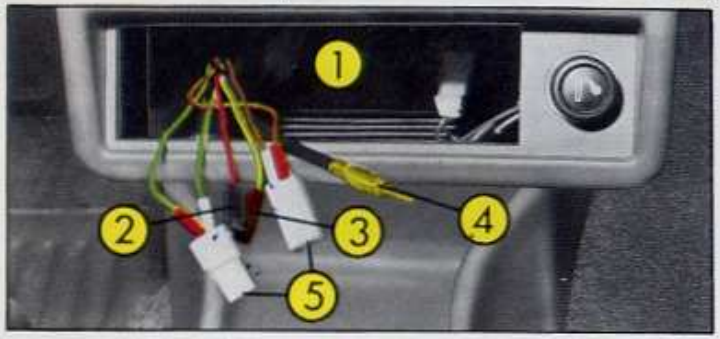

Fig. 7 Branchement auto-radio
1 - *Emplacement du poste*
2 - *Alimentation auto-radio*
3 - *Masse auto-radio*
4 - *Coaxial d'antenne*
5 - *Connecteurs de haut-parleurs*

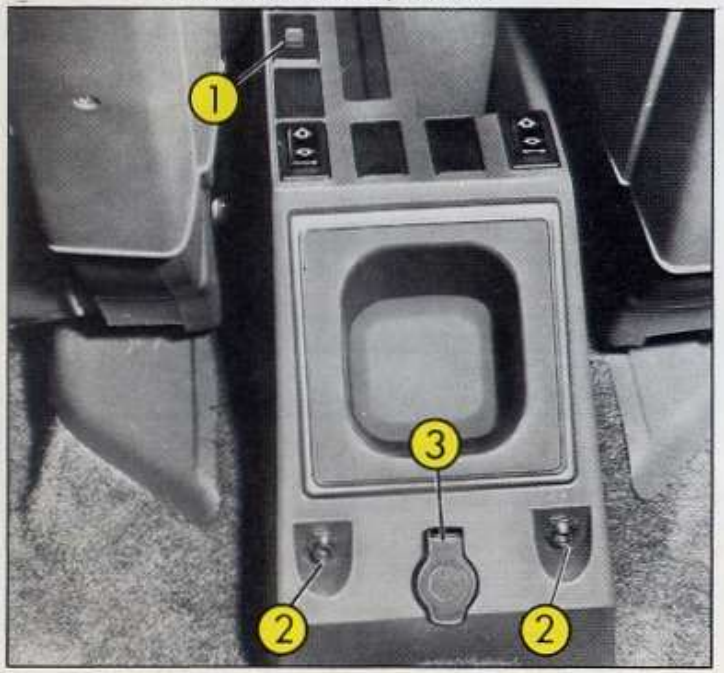

Fig. 8 Equipement radio-accessoires
1 - *Répartition du son avant/arrière*
2 - *Prise de casques*
3 - *Prise de courant 12 volts*

Berline	5 places, y compris le conducteur
Carross. autoporteuse	4 portes latérales - 1 porte arrière
Glaces	Descendantes sur toutes les portes latérales
Surface vitrée	2,98 m² (3,04 m² sur BX 16 TRS)
Serrures	Dispositif de sécurité pour blocage en cas de choc
	Dispositif de sécurité aux portes arrière, permettant d'interdire l'ouverture de l'intérieur
Porte arrière	A équilibrage automatique lors de l'ouverture
Volume du coffre	Sous tablette ► 444 dm³
	Total banquette AR rabattue ► 1 455 dm³
	A hauteur des glaces banquette AR rabattue ► 907 dm³

Equipement radio

Branchement — Fig. 7

(Rep. 2) - Alimentation auto-radio (+ 12 volts). Connecteur couleur noire.
(Rep. 3) - Masse auto-radio. Connecteur couleur marron.
(Rep. 4) - Coaxial d'antenne.
(Rep. 5) - Connecteurs de haut-parleurs : fils verts ► voie côté gauche
fils marrons ► voie côté droit
repères blancs ► bornes HP –
repères rouges ► bornes HP +

Accessoires — Fig. 8

(Rep. 1) - Commande de répartition du son avant/arrière.
(Rep. 2) - Prises de casques.
(Rep. 3) - Prise de courant accessoires 12 volts.

Caractéristiques

- Puissance admise de l'équipement radio : 2 × 20 watts efficaces.
- Prises casques : « Jack » ⌀ 6,35 stéréo.
- Prise de courant : 12 volts. 10 ampères. (Nota : la prise mâle n'est pas livrée avec la voiture, elle est disponible chez votre agent Citroën.)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Rodage, révision, garantie	52
Conduite et Coût d'utilisation	52
Charge remorquable	53
Chargement	53
Identification du véhicule	53
Déplacements à l'étranger	54
Pièces de rechange	59

Nous attirons particulièrement votre attention sur les paragraphes « Rodage » et « Révision et garantie ».

Si vous vous déplacez à l'étranger, les traductions en quatre langues des préconisations de ravitaillement peuvent vous être utiles auprès des stations-service.

Rodage

Pendant les 1 000 premiers kilomètres, ne pas dépasser les vitesses indiquées en première page, soit un régime maximal d'environ 4 000 tr/mn. Eviter ensuite de trop monter les régimes et ne rouler normalement qu'au-delà de 2 000 km. Eviter également pendant cette période :

- les accélérations trop brusques,
- les freinages trop énergiques (les garnitures doivent être rodées),
- les longs parcours à régime constant,
- l'essoufflement du moteur à des régimes trop bas.

Révision et garantie

Il est remis à la livraison, un « Guide d'Entretien » comportant notamment une « Carte de Garantie » et un « Certificat de révision aux 1 000 km ». Entre les 1 000 et 1 500 premiers kilomètres, tout agent de la marque, qu'il ait été ou non le vendeur du véhicule, effectue une révision gratuite sur présentation de ce Guide d'Entretien.

Seules, les fournitures sont facturées. L'agent conserve le certificat de révision et vise la carte de garantie.

Ce visa est nécessaire pour pouvoir bénéficier de la garantie.

Influence de la conduite sur le coût d'utilisation

La façon de conduire intervient dans le coût d'utilisation d'une voiture, particulièrement en ce qui concerne les dépenses de carburant, d'huile et de pneumatiques. Les frais d'utilisation augmentent notamment avec : *la vitesse, les accélérations et les freinages trop nombreux ou trop énergiques, l'utilisation fréquente et prolongée des rapports inférieurs de la boîte de vitesses, les mouvements inutiles de la pédale d'accélérateur, les pneumatiques gonflés à des pressions incorrectes, l'oubli du starter en position « tiré », les virages pris à grande allure.*

La consommation d'huile, très variable suivant l'utilisation de la voiture, est également très influencée par le rodage du moteur et il est recommandé d'être très attentif à ce point ainsi qu'aux consignes de vidanges du Guide d'Entretien.

Charge remorquable

Les poids tractables maximaux autorisés par Citröen pour ces véhicules, en France, sont les suivants :

- Remorque sans frein ► BX - BX 14 E - BX 14 RE = 450 kg
  ► BX 16 RS - BX 16 TRS = 475 kg
- Remorque avec frein ► BX - BX 14 E - BX 14 RE = 1 000 kg
  ► BX 16 RS - BX 16 TRS = 1 100 kg

Dans chaque pays, il est impératif de respecter les charges remorquables admissibles par la législation locale. Pour connaître les possibilités de remorquage de votre véhicule et son poids total roulant admissible, consulter votre agent Citroën.

Chargement

Lors d'un chargement d'objets lourds et compacts, ne pas oublier :

- D'en répartir la charge, pour éviter un déséquilibre sur l'essieu arrière.
- D'arrimer convenablement cette charge pour en éviter tout déplacement ou projection brusques, en particulier vers les sièges avant, en cas de freinage puissant ou subit.

Identification

Emplacements

Plaque constructeur ► Sous capot, sur passage de roue avant, côté droit.
Marque à froid ► Sur passage de roue, dans la gouttière de l'aile côté droit.
Plaque moteur ► Sur la partie inférieure gauche sur BX, BX 14 E et BX 14 RE, sur la partie supérieure droite sur BX 16 RS et BX 16 TRS.
Année modèle ► Sous l'interrupteur de feuillure côté conducteur - Par un marquage au tampon encreur.

Renseignements

Plaque constructeur ► Le numéro d'identification.
Le poids total en charge.
Le poids total roulant autorisé.
Le poids maximal sur l'essieu avant.
Le poids maximal sur l'essieu arrière.
Marque à froid ► Le type du véhicule.
La série.
Le numéro dans la série du type.
Plaque moteur ► Le type du moteur.
Le numéro de fabrication.

En France, le type du véhicule et le numéro dans la série du type sont également indiqués sur la carte grise.

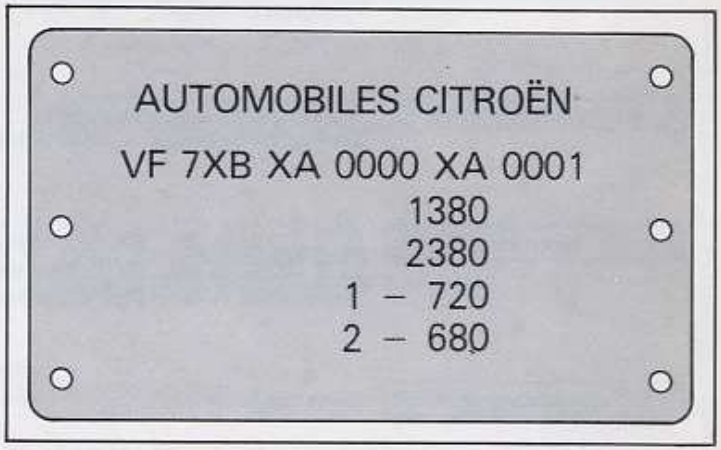

Fig. 1 Plaque constructeur (exemple)

MERKBLATT FUR PFLEGE- UND WARTUNGDIENST

Reifen Siehe auf Seite 27

Kraftstoff Super
Fassungsvermögen ► BX - BX 14 E - BX 14 RE = 44 l
► BX 16 RS - BX 16 TRS = 52 l

Motoröl TOTAL GTS 15 W 40
In sehr kalten Ländern nür :
TOTAL GTS 10 W 30
Fassungsvermögen ► 5 l (BX 4,5 l)

Hydraulische Anglage Grüne Flüssigkeit « LHM » TOTAL
Fassungsvermögen ► 4,2 l

Scheibenwascher Wasser + durch Citroën netz
Verkaufter Sommer = oder Winterzusatz

Batterie 12 V - 175/35 Ah BX - BX 14 E - BX 14 RE
12 V - 225/45 Ah BX 16 RS - BX 16 TRS
Destilliertes Wasser (keine Säure) zufüllen

Zündkerzen Siehe auf Seite 37

Glühbirnen Siehe Tabelle auf Seite 49

SUMMARY FOR SERVICE STATIONS

Tyres See page 27

Petrol Super (Premium, 4-star, 97-99 octane)
Capacity :
BX - BX14E - BX14RE ► 9,63 imp. gall. or 11,61 US gall.
BX16RS - BX16TRS ► 11,38 imp. gall. or 13,72 US gall.

Engine oil TOTAL GTS 15 W 40
In very cold countries :
TOTAL GTS 10 W 30
Capacity ► 1,09 imp. gall. or 1,32 US gall.
BX ► 0,98 imp. gall. or 1,18 US gall.

Hydraulic system Green liquid « LHM » TOTAL
Capacity ► 0,91 imp. gall. or 1,10 U.S. gall.

Windscreen washer Plain water + summer or winter additive
sold by Citroën dealers

Battery 12 V - 175/35 Ah BX - BX 14 E - BX 14 RE
12 V - 225/45 Ah BX 16 RS - BX 16 TRS
Distilled water (do not add acid)

Sparking plugs See page 37

Bulbs See Table on page 49

N'oubliez pas de demander à votre assureur la carte verte internationale.
Elle évitera des frais à l'entrée des pays où l'assurance est obligatoire et elle peut éviter de graves complications en cas d'accident dans les autres pays.
Elle n'est toutefois valable que dans les pays couverts par le contrat d'assurance (voir les limites géographiques au chapitre « Conditions générales » de votre police).

PROMEMORIA PER LA STAZIONE DI SERVIZIO

Pneumatici — Vedere pagina 27

Carburante — Super
Capacità
► BX - BX 14 E - BX 14 RE = 44 l
► BX 16 RS - BX 16 TRS = 52 l

Olio motore — TOTAL GTS 15 W 40
In regioni molto fredde :
TOTAL GTS 10 W 30
Capacità ► 5 l (BX 4,5 l)

Impianto idraulico — Liquido verde « LHM » TOTAL
Capacità ► 4,2 l

Lavacristallo — Acqua + additivo per l'estate o l'inverno, venduto dalla rete commerciale Citroën

Batteria — 12 V - 175/35 Ah BX - BX 14 E - BX 14 RE
12 V - 225/45 Ah BX 16 RS - BX 16 TRS
Acqua distillata (non aggiungere acido)

Candele — Vedere pagina 37

Lampade — Vedi tabella pagina 49

MEMENTO PARA LA ESTACION SERVICIO

Neumaticos — Ver pagina 27

Combustible — Super
Capacidad
► BX - BX 14 E - BX 14 RE = 44 l
► BX 16 RS - BX 16 TRS = 52 l

Aceite motore — TOTAL GTS 20 W 50
En muy frias comarcas :
TOTAL GTS 20 W 50
Capacidad ► 5 l (BX 4,5 l)

Circuito hidraulico — Liquido verde « LHM » TOTAL
Capacidad ► 4,2 l

Lava parabrisa — Agua clara + aditivo para estio o invierno vendido por Citroën concesionarios

Bateria — 12 V - 175/35 Ah BX - BX 14 E - BX 14 RE
12 V - 225/45 Ah BX 16 RS - BX 16 TRS
Agua distilada (nunca agregar acido)

Bujias — Ver pagina 37

Bulbs — Ver tablero pagina 49

Si vous vous rendez dans un pays où le sens de circulation est à gauche, consultez auparavant votre agent Citroën au sujet des projecteurs « Code ».
Dans certains pays, une caution importante peut être exigée à la suite d'un accident corporel. Il existe des contrats d'assurance qui couvrent ce risque.

INDEX ALPHABÉTIQUE

A
Accumulateurs (v. batterie) 22-24
Aération 18
Alerte (voyants d') ... 8
Allume-cigares 20
Ampoules (remplacement) ... 34-35
Antivol 12
Appels de phares 17
Avertisseur sonore 16

B
Batterie (niveau) ... 22-24
Batterie (entretien) ... 26
Batterie (remplacement) ... 37
Boîte à fusibles 36
Boîte de vitesses 44
Bougies 37

C
Cadrans de bord 8
Capacités ..... dos notice
Capot moteur 5
Caractéristiques techniques 39
Carburant (jauge) ... 8
Carrosserie (caractéristiques) ... 50
Carrosserie (entretien) ... 28
Ceintures de sécurité 11-30
Cendriers 20
Changement de roue 33
Changement de vitesses 14
Charge batterie (indicateur) ... 8
Charge remorquable 53
Chargement 53
Châssis (numéro) ... 53
Chauffage 18
Clés 4
Clignotants 16-35
Climatisation 18
Coffre arrière 4
Combiné antivol-contact-démarreur 12
Commutateur d'éclairage 17
Compteurs 8
Compte-tours électronique 8
Consommations (carburant, huile, pneumatiques) 52
Contact 12
Contrôles avant départ ..... dos notice
Correcteur de hauteur 14-46
Cotes principales 40
Conduite et coût d'utilisation 52

D
Dégivrage 19
Démarrage 13
Déplacements à l'étranger 54
Désembuage 19
Détachage des garnitures 30
Dimensions principales 40
Direction 48
Distances d'arrêt 15
Dossier (inclinaison) ... 10

E
Eau (radiateur, batterie, lave-glace) ... 22-24
Eclairage extérieur 17-34
Eclairage intérieur 20-35
Electrodes (écartement) ... 37
Embrayage 44
Equipement radio 50
Eraflures à la peinture 29
Entretien 21
Essuie-glace 17-28
Etranger (déplacements à l') ... 54

F
Feux clignotants 16-35
Freins 14-47
Fusibles 36

G
Garantie 52
Garde au sol (réglage) ... 14
Garnitures (nettoyage) ... 30
Garnitures de freins (usure) ... 15
Glaces (nettoyage) ... 28-30
Goudron (taches) ... 29

H
Huile moteur (niveau) ... 22-24
Huile moteur (voyant) ... 8
Hydraulique (liquide « LHM ») ... 22-24-37
Hydraulique (voyant de contrôle) ... 8
Hydraulique (installation) ... 45

I
Identification du véhicule 53
Incidents 31
Indicateurs de direction 16-35
Indicateur de vitesse 8
Installation électrique 49
Installation hydraulique 45
Instruments de bord 6-8

J
Jauge de carburant 8

L
Lampes (remplacement)... 34-35
Lampes (tableau)... 49
Lavage de la carrosserie... 28
Lave-glace (commande)... 17
Lave-glace (remplissage)... 22-24-38
Levier des vitesses... 14
Liquide vert « LHM »... 22-24-37
Lunette arrière (chauffage)... 17
Lunette arrière (nettoyage)... 30
Lustrage... 29

M
Manivelle démonte-roue... 33
Marche arrière... 14
Marque à froid... 53
Mise en route du moteur... 13
Montre électrique... 8
Moteur (caractéristiques)... 42
Moteur (plaque)... 53

N
Nettoyage des vitres... 28
Nettoyage des garnitures... 30
Niveaux (vérifications et appoints)... 22-24
Niveau de carburant (jauge)... 8
Numéro de châssis... 53
Numéro de moteur... 53

P
Pare-soleil... 20
Permutation des roues... 27
Phares (commande)... 17
Phares (réglages)... 36
Phares (remplacement des ampoules)... 36
Pièces de rechange... 59
Plafonnier... 20-35
Planche de bord... 7
Plaque constructeur... 53
Plaque moteur... 53
Plexiglas (nettoyage)... 28
Pneumatiques... 27
Poids... 40
Portes (ouverture)... 4
Position de conduite... 10
Pression d'huile moteur... 8
Pression hydraulique... 8
Pression des pneumatiques... 27

R
Radiateur... 26
Remorquage du véhicule... 38
Remorquage par le véhicule... 53
Remplacement de la batterie... 37
Remplacement d'une bougie... 37
Remplacement d'un fusible... 36
Remplacement d'une lampe... 34-35
Remplacement d'une roue... 33
Retouches de peinture... 29
Rétroviseurs... 10
Révision aux 1 000 km... 52
Rodage... 52
Roues (remplacement)... 33
Roues (permutation)... 27

S
Serrures... 4-38
Sièges... 10
Signal de détresse... 16
Signalisation... 16
Soupapes (jeux)... 42
Starter... 12
Suspension... 46

T
Tableau de bord... 9
Taches de goudron... 29
Taches sur les garnitures... 30
Tachymètre... 8
Témoins lumineux... 8
Témoins d'usure des pneumatiques... 27
Température de l'habitacle... 19
Transmission... 44

U
Usure des freins AV... 15
Usure des pneumatiques... 27

V
Ventilation... 19
Vérifications avant départ... dos notice
Verrouillages... 4
Vitesses (commande)... 14
Vitres (nettoyage)... 28
Voyants de contrôle... 8

TABLE DES MATIÈRES : page 2

Les descriptions et figures sont données sans engagement.
Automobiles Citroën se réserve le droit de modifier ses modèles sans être tenue de mettre à jour la présente notice.

PIÈCES DE RECHANGE

Toute pièce de rechange Citroën d'origine est une exclusivité de la marque.

Il est de l'intérêt même de l'utilisateur, pour sa sécurité et la Garantie, de refuser toute autre pièce. En effet, le montage de pièces ou d'organes autres que d'origine pourrait éventuellement entraîner la responsabilité pénale au cas où il en résulterait une non conformité à la réglementation prescrite par le « Code de la Route », notamment en ce qui concerne la sécurité, l'anti-pollution, l'anti-parasitage et le niveau sonore des véhicules automobiles.

Un tel montage priverait, en outre, l'utilisateur de tout recours envers le constructeur.
Sont plus particulièrement en cause :

- les éléments liés au freinage,
- les équipements d'éclairage-signalisation,
- les équipements moteur,
- le système d'échappement,
- les pièces de direction, de structure et suspension.

Imprimé en FRANCE • MAULDE ET RENOU

Illustrations COMIDOC France

POURQUOI CITROËN PRÉFÈRE TOTAL

► Les développements technologiques appliqués aux différents organes des véhicules automobiles rendent de plus en plus nécessaire une collaboration étroite entre les services techniques des constructeurs d'automobiles et les laboratoires des sociétés pétrolières. ◄

La collaboration entre Citroën et Total, qui a débuté en 1964, a été concrétisée en 1967 dans la formule :

« CITROËN PRÉFÈRE TOTAL »

► Depuis cette époque, ce sont des dizaines de milliers d'heures qui ont été consacrées aux recherches et aux essais en commun, tant en laboratoire que sur routes. ◄

► Ces recherches et essais continuent : ils ont permis la mise au point de produits répondant aux conditions optimales requises par Citroën pour ses véhicules ; ils en permettront la constante amélioration : huiles moteur en premier lieu, mais aussi fluides de suspension hydropneumatique, liquides pour transmissions automatiques, liquide de freinage, huiles de boîtes de vitesses, antigel pour circuits de refroidissement, etc. ◄

► Les années de collaboration passées, ainsi que le programme de collaboration engagé, matérialisent le souci permanent de Citroën d'assurer aux véhicules de sa marque les meilleures conditions de fonctionnement et d'entretien ; ils sont pour vous, utilisateurs de nos véhicules, la garantie d'obtenir chez TOTAL des produits très performants : vous trouverez leurs désignations dans la présente notice d'emploi. ◄

AUTOMOBILES CITROËN

Société anonyme régie par les articles 118 à 150
de la loi sur les Sociétés Commerciales

62, boulevard Victor-Hugo, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
R.C.S. Nanterre B 642 050 199
SIRET 642 050 199 00644

MEMENTO STATION-SERVICE

Déplacements à l'étranger voir page 54

Réf. : 83 XB-X-B

XB-XA - XB-XD - XB-XB

			BX - BX 14 E - BX 14 RE			BX 16 RS - BX 16 TRS		
Pneumatiques ▶	Michelin Tubeless	*Pressions en bars*	AV	AR	RS	AV	AR	RS
		145 SR 14 MX (ou XZX)	1,9	2	2,2			
		170/65 R 365 TRX				1,9	2,1	2,3
	Autres montes : voir page 27.							
Carburant ▶	Essence super							
	Capacité du réservoir	▶ BX - BX 14 E - BX 14 RE = 44 litres BX 16 RS - BX 16 TRS = 52 litres						
Huile moteur ▶	TOTAL	GTS 15 W 40 ou GTI route et ville 10 W 30						
	TOTAL	GTI route et ville 10 W 30 en régions très froides						
	Capacité	▶ 5 litres sur BX 14 E, BX 14 RE, BX 16 RS, BX 16 TRS 4,5 litres sur BX						
Huile boîte de vitesses sur BX 16 RS et BX 16 TRS ▶	TOTAL	TRANSMISSION TM MULTIGRADE	*Capacité = 1,5 litre*					
Graissage général ▶	TOTAL	Multis 2						
Installation hydraulique ▶	TOTAL	LHM	Liquide minéral vert					
	Capacité du circuit	▶ 4 litres environ						
Lave-glace ▶	Eau claire	Additionnée du produit été/hiver distribué par le réseau Citroën. Réf. : ZC 9858242 U						
	Capacité des réservoirs	▶ Avant = 3 litres Arrière = 3 litres *Voir page 38*						
Batterie ▶	Eau distillée	Ne pas ajouter d'acide						
	Références	▶ BX - BX 14 E - BX 14 RE = 12 volts 175/35 ampères/heure BX 16 RS - BX 16 TRS = 12 volts 225/45 ampères/heure						
Bougies ▶	Moteur 1 360 cm³ : AC-C 42 LTS - CHAMPION BN 9 Y - MARCHAL SC - GT 34,5 H							
	Moteur 1 580 cm³ : AC-C 42 LTS - CHAMPION BN 7 Y							
Lampes ▶	Voir tableau page 49							

CONTROLES AVANT DÉPART

Niveaux	**Fonctionnement**	**Divers**
Batterie Carburant Huile moteur/boîte Lave-glace LHM	Appels de phares Avertisseur sonore Clignotants Voyants d'alerte Eclairage extérieur Stops - voyants de contrôle	Ceintures de sécurité Garde au sol Orientation rétroviseurs Pression pneumatiques Réglage sièges Position filtre à air sur BX. BX 14 E. BX 14 RE.